65e Année. T. 129. N° 26 — 27 Juin 1948

LE PROGRÈS AGRICOLE ET VITICOLE

18 JUIN 1949

« Je n'hésite pas à nommer des journaux comme le *Progrès Agricole et Viticole* et comme le *Messager agricole* qui appartiennent en quelque sorte à la science, et qu'on pourrait assimiler à des chaires d'agriculture constamment ouvertes et suivies par des milliers d'auditeurs. »

Henri Baudrillart, Membre de l'Institut. — *Populations agricoles de la France* (Midi). Paris 1893, p. 270.

Directeur général : **Paul DEGRULLY**

Direction et Administration : 1bis, rue de Verdun. -- MONTPELLIER

COMITÉ DE DIRECTION TECHNIQUE

PAUL DEGRULLY G. BUCHET

COMITÉ DE RÉDACTION

L. ALABOUVETTE J. BRANAS R. LACOMBE E. NÈGRE

AVEC LE CONCOURS

de Professeurs de l'École nationale d'Agriculture de Montpellier, de Directeurs des Services agricoles, de Professeurs d'Agriculture, de Directeurs de Stations viticoles et œnologiques et d'un grand nombre d'Agriculteurs et de Viticulteurs

LE PROGRÈS AGRICOLE

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

ET FORME PAR AN
2 FORTS VOLUMES ILLUSTRÉS
DE NOMBREUSES GRAVURES EN NOIR
ET DE PLANCHES EN COULEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT :

UN AN : FRANCE : 500 Frs — PAYS ÉTRANGERS : 700 Frs

LE NUMÉRO : 20 FRANCS

CHANGEMENT D'ADRESSE : 20 FRANCS

ADRESSER TOUT CE QUI CONCERNE

LA RÉDACTION, les DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS, les ÉCHANTILLONS, les ABONNEMENTS, et les ANNONCES

AU DIRECTEUR DU PROGRÈS AGRICOLE & VITICOLE

1BIS, RUE DE VERDUN — MONTPELLIER

C.C.P. : 786 MONTPELLIER TÉLÉPH. : 59-76 (2 LIGNES)

BOUILLIE
MACCLESFIELD
MACCLESFIELD Sᵗᵉ-AN-LA CORNUBIA BORDEAUX
15 % de Cuivre pur
Agents généraux : GARRIGUE & CHALLOU, Bordeaux

LA MARQUE
CUPRA
DE QUALITÉ

Au service de l'Agriculture et de la Viticulture

SULFATE DE CUIVRE -- POUDRES CUPRIQUES
OXYCHLORURES TECHNIQUES 50 et 56-57 o/o
BOUILLIES A L'OXYCHLORURE 16-25 et 32 o/o

" LA GAULOISE ", Société générale de l'Industrie cuprique

ADMINISTRATION ET VENTE
32, rue Thomassin, LYON
TÉL. : GAI. 55-01

USINE
LE PONTET (Vaucluse)
TÉL. : AVIGNON 15-46

Ets PERA FRÈRES

Société Anonyme au Capital de 1.100.000 francs
FLORENSAC (Hérault)

Matériel Vinicole moderne

INSTALLATIONS DE CAVES
COOPÉRATIVES et PARTICULIÈRES

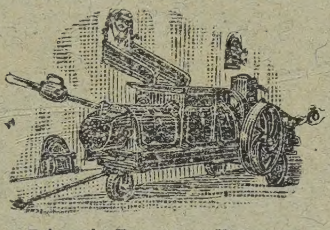
(Déposée France et Etranger)

PRESSOIRS " MINIBOURBES "

VONRUFS & LATARD

Ingénieurs *Constructeurs*

CUVES VERRÉES

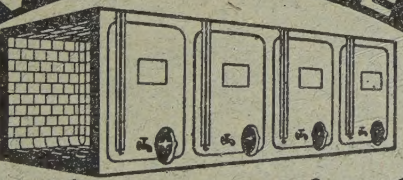

CUVES FROIDES
BÉTON ARMÉ

84 bis
RUE DE PICPUS
PARIS-12ᵉ

TÉLÉPHONE:
DID. 82-59

TRAVAUX EN COURS DANS TOUTE LA FRANCE

Cuivre mieux fixé
Pas une goutte perdue

BLEUFIX

MOUILLANT
ADHÉSIF

LA LITTORALE BÉZIERS

65me Année — N° 26 27 Juin 1948

LE PROGRES AGRICOLE ET VITICOLE

SOMMAIRE

P. Degrully. — Chronique. — La réglementation du travail dans l'agriculture. 375
Distinction. — Mérite agricole. — MM. Emile Bonnal ; Jean-Louis Reilles ; Solona Joseph ; L. Virenque ; Raoul Meller ; Bazille Doumenc. . . 376
H. Demesnay. — Commercialisation du plant français de pommes de terre. 377
E. Rosella. — Dans le Velay la qualité des lentilles est en relation avec le climat. 379
E. Rosella. — Dans le Velay la qualité des lentilles est en relation avec le climat. 379
Chronique du Machinisme. **R. L.** L'actualité et la nouveauté du mois de juin. 385
A. Sigala. — La pluie artificielle (suite). 387
J. Vercier. — Un choix parmi les meilleurs de nos fruits : Marguerite Marillat ; Martin Sec. 405-406
Questions diverses. — Culture et acidité des sols. 392
Informations. — L'avion au secours de la viticulture. — Comité de propagande en faveur du vin. — Ecole d'Agriculture de Neuvic. — Ecole d'Agriculture de Pétré. — Les Ingénieurs agricoles et agronomes en Camargue. — VIIme Congrès sériciicole international. — Semaine Sociale de France. 393
Partie officielle. — Taxe sur les productions maraîchères. 396
Table des auteurs et des matières. 398
Bulletin commercial. — S. N. C. F.

CHRONIQUE

La Réglementation du travail dans l'Agriculture

(Loi du 10 mars 1948, J. O. 11 mars 1948)

En de nombreuses chroniques, et notamment dans celle du 2 mai 1937, nous avons présenté à nos lecteurs l'évolution historique du mouvement de réduction des heures de travail journalier dans la plupart des pays du monde.

Nous avons aussi démontré qu'avec une augmentation du nombre d'heures par semaine, — ainsi qu'il en était autrefois —, le rendement à l'heure diminuait. Ainsi, pour 66 heures de présence, le rendement — d'après les statistiques anglaises — s'élèverait à 100 et, pour 46 heures, à 158.

Dès lors, rien de surprenant à ce que le législateur s'efforçât de ramener à 40 heures — comme dans l'industrie — le nombre d'heures maxima qui serait désormais toléré en agriculture.

Dans un discours prononcé au Sénat le 18 juin 1936, M. Marcel Donon avait signalé les graves réactions qu'allait apporter à l'agriculture la mise en application de la loi de 40 heures, en provoquant notamment un accroissement certain de ses charges ; le poids de ces charges nouvelles ne pouvant être supporté par des producteurs qui élaboraient déjà à perte.

Alertés, et pour remédier dans une certaine limite aux dangers que présentait l'application brutale de la nouvelle législation, les agriculteurs du Nord, — d'accord en cela avec leur personnel —, avaient résolu de fixer dans une convention collective le temps maximum de travail effectif des ouvriers agricoles à 2.700 heures par an ; les journées n'étant pas supérieures à 10 heures sauf, bien entendu, pour la moisson ou la rentrée des récoltes périssables.

La Chambre des Députés a réduit cet horaire dans de très notables proportions.

« Dans sa séance du 7 mai 1937, une proposition de M. André Parsal limitait le temps de travail des ouvriers agricoles et similaires dans les exploitations à 2.400 heures pour trois cents jours de travail.

« Ce temps pouvait être réparti : soit, uniformément, à raison de huit heures par jour ou quarante-huit heures par semaine de six journées de travail ; soit par mois ou saison, à raison de : trois mois à sept heures par jour ou quarante-deux heures par semaine de six journées de travail ; six mois à huit heures par jour ou quarante-huit heures par semaine de six journées de travail ; trois mois à neuf heures par jour ou cinquante-quatre heures par semaine de six journées de travail.

« Toutefois, exceptionnellement pour des périodes de grands travaux ou pour la rentrée des récoltes périssables, la journée minimum de travail pouvait être de dix heures et la semaine de soixante heures pour une période n'excédant pas un mois par an... »

C'est ce principe de limitation à 2.400 heures du temps de travail par année, — pour 300 journées de travail —, qui vient d'être consacré par la loi du 10 mars 1948.

Naturellement, comme indiqué précédemment pour le projet Parsal, ce principe se trouve corrigé par le fait que des dérogations pourront y être apportées par des arrêtés préfectoraux pris après avis des Commissions paritaires de travail. Ces dérogations seront prévues en vue de tenir compte des nécessités de la production, des conditions locales de la culture et de la pénurie de main-d'œuvre.

Notons pour terminer que la rétribution des heures supplémentaires, — défalcation faite du temps perdu pour intempéries ou pour toute autre cause en heures de travail normal —, devra être majorée de 25 pour 100.

P. Degrully.

(1) *Le Progrès agricole et viticole*, tome CVII, nos 18 et 21.

DISTINCTIONS. — A l'occasion du XXXme Congrès de la Mutualité, du Crédit mutuel et de la Coopération agricoles, M. Pflimlin, ministre de l'Agriculture, a décoré du Mérite Agricole MM. : Emile Bonal, président de la Mutualité sociale de l'Hérault ; Jean-Louis Reilles, directeur de la Mutualité sociale de l'Hérault ; Solana Joseph, secrétaire des Mutuelles et de la Caisse sociale de Crédit de Lunel ; Virenque, président de l'U. R. C. A. M. ; Raoul Meller, président de la Cave et des Mutuelles de Prades-le-Lez, et Bazille Doumenc, l'initiateur des nombreuses créations mutualistes à Capestang.

COMMERCIALISATION DU PLANT FRANÇAIS DE POMMES DE TERRE

INTERMEDIAIRES... ATTENTION !

Tous nos efforts doivent être dirigés vers l'exportation de nos plants sélectionnés français.

En effet, pour poursuivre l'œuvre des agriculteurs, il est nécessaire que les collecteurs fassent, dans leur domaine, un effort semblable à celui fait depuis plusieurs années par les sélectionneurs. Naturellement, les organisations des producteurs les aideront, mais encore faut-il qu'elles trouvent une aide chez ceux qui normalement exercent une action qui succède à l'action production.

Ces intermédiaires, placés entre le producteur et l'utilisateur, doivent participer à la propagande engagée par la Fédération nationale des plants de pommes de terre. Cette Fédération a déjà orienté ses efforts. Elle a notamment installé des stands pour faire connaître l'existence du plant ; elle distribue des listes qui permettent aux utilisateurs de connaître les noms et adresses de ceux qui commercialisent la récolte. Ceci ne suffit pas ; ce n'est que le début d'un programme. Ce programme doit être réalisé en accord avec tous les intéressés et s'étendre, non seulement sur le territoire national, mais dans les régions constituant l'Union française et dans les pays étrangers.

Nous devons commencer par les installations de stands dans les expositions nationales et internationales.

Pour nous rendre compte du coût de l'installation de ces stands, nous avons l'an dernier, participé par exemple aux expositions de Gand et de Milan.

A Milan, les négociants et coopératives ont participé aux frais. Cette année nous voulons poursuivre notre action et nous avons consulté les représentants du négoce et de la coopération. En ce qui concerne les premiers, si l'organisation des sélectionneurs-obtenteurs a bien voulu nous répondre par une acceptation, il n'en est pas de même de la Fédération des négociants qui estime l'affaire non rentable. Quant aux Coopératives elles nous ont assuré de leur appui.

Revenons donc à la Fédération des négociants. Certains peuvent se demander si ce sont les négociants adhérents qui ont décidé, ou seulement quelques dirigeants ? A maintes reprises nous avons déclaré que nous aiderions ceux qui apporteront leur technique et leur force commerciale et qu'au contraire nous n'hésiterions pas à signaler aux agriculteurs ceux qui, par leur façon d'agir, ne les aideraient pas ou encore pourraient contrecarrer ou annihiler leurs efforts.

Craintifs ou réservés, ou hostiles, les négociants verront bientôt que les agriculteurs sont disposés à une action personnelle ; ils ne se croient plus dans les liens des multiples dirigismes qui enserraient leur profession.

Nous pensons pouvoir dire que nos sélectionneurs comprendront et qu'ils s'abstiendront de choisir, pour effectuer la commercialisation de

leurs récoltes, ceux qui démontreront leur dédaigneuse indifférence ou leur mauvaise volonté.

La Fédération nationale publiera la liste de ceux qui l'aideront à l'exportation. Cette liste spéciale sera dressée par une délégation de producteurs de plants et tenue à jour ; la publication périodique sera assurée par les services centraux.

Il est possible que le plant français n'intéresse pas tous les adhérents de la Fédération des négociants quoique la vente de la pomme de terre de France ne fasse qu'un tout et qu'elle devrait intéresser plus ou moins solidairement tous ceux qui en vivent. Quant à nous, serions-nous dans l'obligation de l'ignorer alors que, depuis de nombreuses années, nous avons mené la lutte en accord avec cette Fédération ? Quelle cause fait agir dans un sens négatif une partie de ses représentants ? Quels éléments ont pu susciter ce désintéressement ? Que nous oserions dire « tardif » ?

Pour l'instant, on n'aperçoit que deux ordres de raisons. S'agit-il d'un désir de laisser le plant français dans les centres de production pour amener un découragement chez nos producteurs — découragement dont le résultat serait une diminution de notre production et un nouvel appel aux plants étrangers ? Ou encore, s'agit-il d'un désir, chez certains, de ne pas réveiller l'activité d'intermédiaires un peu endormis assez loin de la capitale ? Cette tactique ne favorisant que les « avertis ».

La Fédération des producteurs de plants ne peut vouloir que ses adhérents soient dirigés par les « installés » et soient tenus ensuite sous « tutelle ».

Nous espérons que les sélectionneurs comprendront cette façon de voir et qu'ils soutiendront la Fédération du plant dans son action. Dans le cas contraire, il serait préférable d'arrêter tous nouveaux efforts. Ils viendraient s'ajouter en vain à ceux déjà faits, et puisque ceux-ci l'auraient été en « pure perte », il serait inutile, en effet, d'en ajouter d'autres. Nous croyons au bon sens des producteurs de plants et à leur volonté de ne pas se laisser enchaîner à certains intérêts.

La propagande commencée se poursuivra et s'intensifiera au fur et à mesure de nos moyens ; ces derniers doivent être très suffisants et mis à notre disposition dans les mois qui vont suivre. Il y a, en effet, urgence.

Pour conclure : nous demandons aux organismes nationaux d'intermédiaires de bien vouloir se pencher avec un sens national de l'intérêt général ne fut-ce que quelques instants, sur le problème de la propagande. Il s'agit là d'une chose très sérieuse. Quant aux producteurs, nous sommes persuadés qu'ils mettront à notre disposition les moyens nécessaires. Dans le cas contraire, nous ne pourrions « exploiter » les premiers succès. Il est à noter que l'exploitation d'un succès est aussi importante, sinon plus, que l'apparition du dit succès.

Henri DEMESNAY,
Ingénieur agricole.

DANS LE VELAY LA QUALITÉ DES LENTILLES
EST EN RELATION AVEC LE CLIMAT

Mais le terrain aurait aussi une action
Cette action pourrait être surtout de nature physique

La Haute-Loire est le pays d'élection de la lentille dite « Verte du Puy ». Cette lentille, récoltée dans le Velay, cuit couramment en vingt minutes.

Ainsi que le Révérend Père Carles l'a souligné maintes fois, la qualité particulière des lentilles récoltées dans le Velay paraît être en relation avec le climat. Nous ne pouvons que confirmer l'opinion du Révérend Père Carles au sujet du rôle prédominant du climat. Il nous apparaît toutefois, qu'à notre avis, l'action du sol a été par trop négligée.

Dans les terres granitiques de la Haute-Loire, la qualité, ou plus exactement la facilité de cuisson, nous a paru en effet nettement moins bonne que dans les sols volcaniques ou de nature argilo-calcaire, et les différences ont été particulièrement grandes en années sèches.

Le R. P. Carles a critiqué très justement certains attendus du jugement du Tribunal du Puy, en date du 17 janvier 1935, délimitant la zone d'appellation d'origine « lentille Verte du Puy », car la lentille verte récoltée dans le Velay ne doit indéniablement pas sa qualité à l'origine volcanique des terres de la région délimitée.

Allant plus loin que le Révérend Père Carles, nous avons été amené à des conclusions plus catégoriques encore :

a) En Haute-Loire, où le climat joue un rôle primordial pourtant, poussant les choses jusqu'à l'absurde, en tenant compte de la nature des terres, on pourrait délimiter des crus à lentilles à l'intérieur de la zone actuelle d'appellation « Lentille verte du Puy ».

b) Cette délimitation ainsi poussée compliquerait évidemment le commerce de la lentille ayant droit à l'appellation dans l'actuelle zone délimitée. *Par contre, ce nouvel examen de la question pourrait amener à étendre la zone d'appellation « Lentille verte du Puy » à la région de Saint-Flour, grosse productrice de lentilles vertes et de lentilles petites blondes.*

De ce que nous avons observé, il résulte que les lentilles récoltées dans la Planèze de Saint-Flour sont, en effet, absolument comparables en qualité à celles récoltées dans le Velay, tout en étant le mérite supplémentaire de n'être jamais *bruchées*.

c) Concernant l'action du sol. Il n'est pas certain que cette action sur la qualité des lentilles soit liée aux éléments chimiques du sol susceptibles d'être puisés par la lentille.

Nous n'avons sur ce point que des présomptions qui mériteraient d'être vérifiées. Il est à souligner cependant que les différences de qualité sont dans des sens divers lorsqu'on compare des lentilles récoltées en terres volcaniques d'une part et dans des terres argilo-calcaires d'autre part ; que, par contre, les lentilles obtenues en terres grani-

tiques sont nettement moins bonnes, dans les années sèches en particulier.

Ce dernier fait nous a amené à penser depuis longtemps que l'action physique du sol dans ses rapports avec l'eau devait jouer un grand rôle.

Parlant de l'eau-de-vie d'Armagnac, M. Couillens, ingénieur en chef, directeur des Services agricoles du Cher, commissaire du Gouvernement auprès du Bureau national de l'Armagnac, a souligné récemment dans *La Potasse* (novembre 1947) *que la qualité pouvait être en relation avec la capacité du sol de régulariser l'humidité et la végétation.* « A ce point de vue, les terres du Bas-Armagnac assurent à la vigne une alimentation soutenue et modérée, à l'encontre des terres placées sur des calcaires durs du Lectourois qui, plus sèches, donnent des vins plus alcooliques, mais des eaux-de-vie moins fines ». Il est toujours risqué de généraliser ou de faire des rapprochements. Il ne nous est pas interdit toutefois de dire qu'à un moindre degré, mais dans une certaine mesure, ce qui se passe dans l'Armagnac se retrouve dans le Velay, mais... cette fois pour la lentille, vers l'époque de la maturation.

*
**

Le R. P. Carles a défendu la thèse que la qualité des lentilles récoltées tenait à ce que les grains sont « *physiologiquement* » *incomplètement mûrs,* si on les compare à ceux provenant du Maroc. L'auteur a mis en cause la moins grande luminosité du climat, ce qui laisserait supposer que la qualité ne pourrait être obtenue dans les régions chaudes et sèches.

La question nous paraît plus complexe et nous y reviendrons. La comparaison des quantités d'eau tombées dans l'un et l'autre cas ne peut servir de base à la discussion. Les mois de végétation ne sont pas les mêmes, *il faudrait tenir également compte de ce que, au Maroc, l'espacement des lignes est, non pas de 14 à 20 cm. comme en Haute-Loire, mais de 35 à 45 cm., et que le semis est par ailleurs très clair.* On doit noter cependant qu'en Afrique du Nord la récolte hâtée des lentilles, haricots ou pois-chiches semble devoir être conseillée si l'on veut obtenir des produits qui cuisent bien.

Tout se passe donc comme s'il se produisait un « durcissement » des tissus cellulaires lorsque la maturation se poursuit en milieu déshydraté. On conçoit dans ces conditions que dans les terres légères, craignant la sécheresse, l'action favorable du climat du Velay sur la qualité de la lentille puisse se trouver atténuée.

E. Rosella,
Ingénieur agricole.

The Collège of Agriculture, à Berkeley (U. S. A.) :

W.-E. Newlon et V.-S. Asmundson : *Sélecting Turkeys for breeding improvement.*

A.-E. Michelbacher, W.-W. Middlekauff et N.-B. Akesson : *Controlling common pests of Tomate in northern California.*

FONCTIONNEMENT

DE LA SECTION DE SÉLECTION ET DE CONTROLE

DES BOIS ET PLANTS DE VIGNES EN 1947

(SUITE)

VI. — HYBRIDES PRODUCTEURS-DIRECTS

Sans que l'étude et le contrôle des hybrides producteurs-directs aient figuré au programme des travaux de 1947, quelques observations ont pu être faites à leur sujet (par M. R. Guillot).

La vallée de la Loire a été envahie, comme beaucoup d'autres régions viticoles, par les hybrides producteurs-directs. Ils sont cultivés surtout autour des foyers de propagande faite en leur faveur : Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Vienne.

Après avoir marqué un temps d'arrêt, même de recul, si on en croit certains témoignages autorisés, il est vraisemblable que la culture des hybrides producteurs-directs s'étendra encore. Il n'a cependant pas été rencontré, jusqu'ici, un hybride donnant à la fois le rendement et la qualité, degré alcoolique mis à part, d'un Groleau. Il existe des hybrides tels que Léon Millot, donnant des vins presque fins, mais ils sont généralement peu intéressants au point de vue cultural : production insuffisante, sensibilité aux maladies. Dans ce cas, il vaut mieux recourir aux cépages français.

Parmi le nombre considérable d'hybrides producteurs-directs cultivés dans la vallée de la Loire, nous n'en retiendrons que quelques-uns.

5455 S. (r). — Il reprend mal de bouture. Etant donné son port érigé, il casse facilement et l'accolage n'est pas commode. Il est sensible au mildiou ; il a été, cette année, très atteint en pépinières. La grappe, compacte, est sensible à la pourriture. Il vaut mieux le greffer. Franc de pied, il dépérit dans les terrains phylloxérants. Cette année, il a sérieusement été éprouvé par la sécheresse. Son vin est alcoolique.

7053 S. (r). — 7053 reste certainement une des meilleures obtentions de Seibel. C'est un cépage rustique, gros producteur, donnant un petit vin, mais presque franc de goût. Par contre, son état sanitaire n'est pas toujours irréprochable. Il existe du 7053 court-noué.

10.878 S. (r). — Intéressant en terrains calcaires, il résiste à la chlorose. Il est sensible au mildiou au même titre que le 5455 S. Le vin qu'il donne est presque bon.

18.315 S.V. (r). — Bien qu'étant un peu tardif pour la région, il ne doit pas être encore exclu. En 1947, il a mûri convenablement. Rustique, c'est un gros producteur, donnant un vin de consommation courante honnête. Comme 7053, il a tendance à court-nouer. Il pourrait donner des résultats satisfaisants dans les départements de l'Ouest.

Rayon d'or (4986) (b). — Est certainement l'hybride blanc le plus cultivé dans la vallée de la Loire. On rencontre également parmi les numéros les plus prisés : 5409, 10.868, 11.303 S., 5276 SV. Leurs vins ne sont pas acceptables. *Un seul* mérite quelque attention :

10.173 Seibel (b). — Ce cépage est un peu faible, cependant il est possible de la planter directement. Dans des situations phylloxérantes il vaut mieux le greffer. Il lui faut trois sulfatages. Sa grappe ne pourrit pas. Il donne en quantité notable un vin alcoolique presque fin.

VII. — EXPORTATIONS

Les expéditions des bois et plants de vigne ont fait l'objet d'une surveillance au cours de la délivrance des certificats d'inspection phytopathologique.

Le tableau ci-après donne les résultats généraux de la campagne 1947-1948 arrêtés le 5 mars 1948, par nature de marchandises et par cépage pour les destinations suivantes : Algérie, Maroc, autres destinations.

EXPORTATIONS CAMPAGNE 1947-1948

I. — **Boutures-greffables** (en milliers de mètres)

	Algérie	Maroc	Destinations diverses	Total
Rupestris du Lot	5.256		60	5.316
3309	1.180		1.172	2.352
5 BB	176		1.415	1.591
41 B	728	30	200	958
161-9	327		374	701
99 R	363	25		388
101-14			199	199
3306			98	98
216-3	81			81
420 A	45		18	63
Riparia Gloire			52	52
110 R	40	5		45
ARG 9	5		37	42
31 R	25			25
57 R	25			25
1202	12			12
261-50	9			9
Total	8.272	60	3.625	11.957

II. — **Racinés - Porte-greffes** (en milliers)

	Algérie	Maroc	Destinations diverses	Total
Rupestris du Lot	710	88		798
41 B	600	140		740
3309	354	123		477
99 R	271	70		341
161-49	197			197

420 A.	126	10		136
261-50.	77			77
31 R.	70			70
216-3.	64			64
57 R.	62			62
93-5.	38			38
5 BB.	18	5	2	25
1202.	18			18
Riparia Gloire.	15			15
150-15.	9			9
101-14.	7			7
44-53.	4			4
ARG 9.	3			3
110 R.	1			1
Total.	2.644	436	2	3.082

III. — **Boutures pépinières Porte-greffes** (en milliers)

3309.	776			776
Rupestris du Lot.	747			747
41 B.	462			462
161-49.	268		50	318
99 R.	129			129
420 A.	73			73
216-3.	13			13
110 R.	10			10
5 BB.		10		10
1202.	10			10
31 R.	6			6
Total.	2.494	10	50	2.554

IV. — **Racinés hybrides** (en milliers) :
Algérie : 1.122 ; Maroc : 197 ; Divers : 16 ; Total : 1.335

V. — **Boutures hybrides** (en milliers) :
Algérie : 68 ; Maroc : 130 ; Divers : 4 ; Total : 202

VI. — **Greffés-soudés hybrides** (en milliers) :
Algérie : 143 ; Divers : 2 ; Total : 145

VII. — **Sarments greffons hybrides** (en milliers) :
Algérie : 50 ; Total : 50

VIII. — **Sarments greffons Viniferas** (en milliers) :
Algérie : 4 ; Total : 4

IX. — **Greffés-soudés Viniferas** (en milliers) :
Algérie : 2.313 ; Maroc : 67 ; Divers : 40 ; Total : 2.420

Elles sont résumées dans le tableau suivant :

	Algérie	Maroc	Destinations diverses	Total
Boutures greffables.	8.272	60	3.625	11.957
Racinés porte-greffes.	2.644	436	2	3.082
Boutures pépinières p.-g. . .	2.494	10	50	2.554
Racinés hybrides.	1.122	197	16	1.335
Boutures hybrides.	68	130	4	202
Greffés-soudés hybrides. . .	143		2	145
Sarments greffons hybrides. .	50			50
Sarments greffons Vinifera. .	4			4
Greffés-soudés Vinifera. . . .	2.313	67	40	2.420

Equivalent en boutures-greffables à :

En l'état.	8.272	60	3.625	11.957
G.-S. hybrides.	143		2	145
G.-S. Vinifera.	2.313	67	40	2.420
Au total.	10.728	127	3.667	*14.522*

On peut estimer à 30 pour 100 environ de la production totale la quantité de boutures-greffables qui a quitté la Métropole, soit sous la forme de marchandises en l'état, soit sous la forme de greffés-soudés ; un tiers seulement de ces marchandises est dirigé sur les pays étrangers et les deux autres tiers vers l'Algérie.

En constatant que 10.728.000 mètres correspondent à la production de 430 hectares de pieds-mères environ, on ne peut manquer de trouver que l'approvisionnement des pépiniéristes algériens pèse très lourdement aux épaules de la viticulture métropolitaine.

L'exportation vers les pays étrangers est certes plus légère, mais il reste avéré que l'approvisionnement de certaines régions viticoles de la Métropole particulièrement en 41 B (30 pour 100 exportés) et en 3309 (20 pour 100 exportés) a été notablement gêné.

Si la Commission consultative des bois et plants de vignes, répondant au désir toujours nettement exprimé par la Fédération des Associations viticoles, a sagement contingenté les exportations vers les pays étrangers, il semble bien qu'elle n'ait pas nettement apprécié le volume des expéditions vers l'Afrique Française du Nord. Quels que soient les motifs qui suscitent ces expéditions, il semble bien que la question mérite un nouvel examen.

Au reste, nul, et les exportateurs peut-être moins que quiconque, n'était en mesure d'évaluer les quantités et la nature des marchandises qui devaient traverser la mer Méditerrannée. Il n'est pas superflu de souligner que les travaux de la Section de sélection ont introduit dans le sujet une certaine clarté.

Equivalent en boutures pépinières :

	Algérie	Maroc	Destinations diverses	Total
En l'état.	2.494	10	50	2.554
Racinés porte-greffes. . . .	5.270	890	4	6.164
Total.	7.764	900	54	8.178

La situation est moins inquiétante que pour les boutures-greffables lorsque l'on ne considère que les quantités expédiées. Elle le devient par la constatation de l'enlèvement des variétés particulièrement précieuses pour la Métropole.

	Racinés	Boutures	Equivalent B P.
99 R.	341.000	129.000	811.000
161-49 C.	197.000	268.000	662.000
110 R.	1.000	10.000	12.000

Dans ces conditions, il semble souhaitable que le plan des exportations pour 1948-49, aussi bien vers les territoires de l'Afrique Française du Nord que vers les pays étrangers, fasse l'objet d'un nouvel examen pour lequel les données nécessaires ont maintenant été recueillies.

J. Branas.

Chronique du Machinisme

L'ACTUALITÉ DU MOIS DE JUIN.

Compte rendu de la présentation des Farmall « Cub » à l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier

Le 8 juin, ont été présentés aux élèves de l'Ecole nationale d'Agriculture, et à de nombreux visiteurs, quatre Farmall « Cub », équipés chacun avec un outil différent :

1 charrue vigneronne 3 socs ;
1 charrue alternative pour labour à plat ;
1 cultivateur canadien de 1 m. 30 de large ;
1 barre faucheuse de 1 m. 37.

Ce petit tracteur, grâce à sa maniabilité, à ses possibilités diverses qui lui permettent de s'adapter à tous les travaux, à sa conduite et son équipement facile avec un seul homme, à son prix modique, permet vraiment d'espérer la motorisation de la petite exploitation agricole de deux à trois chevaux. Dans les régions de culture mixte (vigne - polyculture), il peut même rendre des services dans la vigne puisque, le 8 juin, il passait encore dans une vigne âgée plantée à 2 mètres d'écartement.

Comme le présentait fort bien le film dont la présentation a suivi la démonstration, le tracteur « Cub » peut, en plus de ses avantages techniques, augmenter le confort et rendre toute « la ferme heureuse », et sa présence constitue une amélioration sociale de la vie de l'exploitant qui est tout à fait souhaitable.

Pour les lecteurs qui n'auraient pas eu l'occasion de voir le travail de ce tracteur, voici ses caractéristiques :

Caractéristiques mécaniques :

moteur de 10 cv. ;
puissance à la barre : 8 cv. ;
trois vitesses : 3,2 km/h., 4,8 km/h., 10 km/h. ;
rayon de virage : 2 m. 55 ;
largeur minimum : 1 m. 19 ; maximum : 1 m. 60 ;
longueur : 2 m. 50 ;
deux freins, dont un sur chaque roue ;
poids : 520 kgr. à vide ;
dégagement : 52 cm. ;
équipé avec prise de force, poulie, éclairage, démarrage électriques, masse d'alourdissement, etc... ;
consommation : 2 à 3 litres à l'heure suivant travaux.

Caractéristiques agricoles. — Ce tracteur peut être équipé avec :

— faucheuse : barre de coupe de 1 m. 37, fixation rapide en cinq points. Rendement : 4 ha par journée de 10 heures ;
— déchaumeuse à deux disques ; largeur de travail : 0 m. 38 ;
— charrue à disque pour terrain difficile ;
— charrue alternative pouvant labourer à plat à 15 à 20 cm. de profondeur sur 0 m. 30 de large. Rendement : 1 ha par journée de 10 heures ;
— pulvériseur 16 disques ;
— semoir à quatre rangs de 30 cm. ; ou trois rangs de 45 cm. ; ou deux rangs de 60 cm. ;
— bineuse cultivant 1 m. 20 de large ; peut être équipée pour biner 4, 3 ou 2 rangs à différents écartements ;
— griffard : brise la croûte superficielle, désherbe, facilite le tallage ; largeur : 3 m. Rendement : 7 à 8 ha par jour.

Tous ces instruments sont portés, fixés en quelques minutes par un seul homme sur un bâti universel. Le relevage se fait à la main, le même levier servant pour tous les instruments.

A poste fixe, sa poulie entraîne la scie, le moulin, l'ensileur et même une petite batteuse. Il tire aussi les machines précédemment utilisées pour les chevaux, moissonneuse, lieuse, herse, rouleau, chariot à foin, à céréales...

Il peut vraiment « faire équipe » en tout avec l'homme, qui a le temps et la possibilité de travailler davantage avec son cerveau, l'effort étant fourni par la mécanique.

*
**

LA NOUVEAUTÉ DU MOIS DE JUIN.

Le tracteur Renault 304 E.

Le tracteur Renault bien connu (304 E. ou 3040) a été présenté pour la première fois à la Foire de Paris avec un nouveau capot qui lui donne un aspect plus moderne. Il est équipé avec démarrage électrique,

qui diminue la fatigue du conducteur et réduit au maximum les pertes de temps.

Ce tracteur est désormais construit en série avec une cadence d'une trentaine par jour.

R. L.

LA PLUIE ARTIFICIELLE

Problème d'aujourd'hui... Réalisation pratique de demain.
Possibilité d'application en « Minervois ».

(suite)

Les gouttes de pluie sont considérablement plus grosses, leur diamètre varie de 0,5 à 2 millimètres. Leur volume de 100.000 à 1.000.000 de fois plus grand que celui des gouttelettes qui forment les nuages.

Ces chiffres donnent *l'énorme différence* qui sépare la condensation de la précipitation.

Il est clair que l'on passe du stade de la condensation à celui de la précipitation par transformation de petites gouttes en grosses gouttes.

Généralement, ces grosses gouttes ne peuvent se former que si le nuage contient à la fois des cristaux de glace et de l'eau surfondue sous même température.

Celle-ci va se vaporiser au profit des cristaux de glace. Il a été démontré qu'en 20 minutes, toute l'eau liquide d'un nuage à —10° passe sur les cristaux de glace, pourvu qu'il existe au moins un cristal par cm^3. Le cristal de glace grossisant, il arrive alors que la puissance du courant ascendant n'étant plus suffisante pour compenser sa vitesse de chute, celle-ci s'amorce.

D'autre part, ce n'est pas une goutte d'eau qui tombe, mais un morceau de glace.

Le cristal, en descendant, rencontrera des couches de plus en plus chaudes dont l'humidité spécifique sera de plus en plus grande.

La vapeur d'eau atmosphérique se condensera sur le cristal et la masse de celui-ci continuera à croître. En même temps la fusion commencera et, suivant les circonstances, elle sera totale ou non, au moment où la goutte arrivera au sol.

En résumé, deux phénomènes physiques peuvent expliquer la formation des précipitations : la coexistence au sein du nuage d'eau surfondue et de glace, qui est vraisemblablement responsable de la plupart des précipitations sous nos latitudes.

La turbulence, qui crée de fortes inégalités de température en des points très voisins et qui paraît présider à la formation de certaines précipitations tropicales.

A l'une de ces conditions physiques, il convient d'ajouter la condition météorologique : la nécessité d'un courant ascendant.

Nous connaissons maintenant en bref le processus de formation de la pluie naturelle. Nous pouvons donc examiner les moyens de former la pluie artificiellement.

Formation de la pluie artificielle

Il arrive assez souvent que les cristaux de glace soient absents d'un nuage, bien que la température de celui-ci soit en dessous de 0°, il ne contient que des gouttelettes d'eau surfondue. La précipitation ne peut se produire. On comprend alors aisément le procédé de formation de la pluie artificielle : il consiste à « semer » au sein du nuage, les cristaux de glace qui manquent. On se retrouve alors dans des conditions physiques naturelles et la pluie peut se produire.

On doit utiliser pour cela des cristaux d'apport assez petits pour que leur vitesse de chute ne soit pas trop grande.

Toutefois, il n'est pas possible d'utiliser des cristaux de glace d'eau qui ont tendance à se coller entre eux et à former un bloc.

Aussi a-t-on préféré l'anhydride carbonique, connu sous le nom commercial de « Carbo-glace », qui est une glace sèche.

Cette neige carbonique possède la propriété de se dissoudre à l'air ambiant sans laisser aucune trace d'humidité, elle peut être conservée assez longtemps sans précautions spéciales.

La projection de Carbo-glace se fait à partir d'un avion qui survole le nuage d'aussi près que possible.

On sait que les cristaux de Carbo-glace condensent immédiatement la vapeur d'eau qui se transforme en glace.

On a parfois supposé que le grain de Carbo-glace s'enrobe entièrement d'une couche de glace d'eau et que la sublimation libérant le CO^2, la pression de celui-ci fait éclater le grain de glace projetant en tous sens de très petits morceaux de glace.

Nous ne pensons pas que ce mécanisme soit possible, car le débit de CO^2 doit être suffisant lorsque le cristal est presque enrobé de glace, pour empêcher la vapeur d'eau de venir en se condensant, obturer les dernières particules libres de Carbo-glace. Mais il est possible par contre que le froid intense que rayonne le cristal de Carbo-glace ou le CO^2 qui s'en échappe puissent congeler les gouttelettes d'eau voisines de lui si elles se trouvent dans un état propice.

On peut donc supposer, et les résultats paraissent confirmer ce point de vue, qu'on obtiendra finalement un nombre de gouttes supérieur à celui des cristaux projetés.

Continuons à forcer les lois naturelles

Nous avons vu que la pluie naturelle ne peut se former que si des conditions physiques — coexistence de glace et d'eau dans le nuage et conditions météorologiques, — ascendance générale, — sont remplies.

Nous nous sommes rendus maîtres de la première : lorsque la glace n'existe pas, on l'ajoute.

Quelle action pouvons-nous avoir sur la seconde ? — Un calcul très simple permet de montrer que, pour faire monter à la vitesse de 3 centimètres/seconde une couche d'air de 5 km. d'épaisseur et de 1 km^2 de surface pendant cinq heures, ce qui, d'après nos calculs du début, donnerait une hauteur de pluie de 5 mm sur 100 hectares, il faudrait dépenser une énergie de 100 milliards de kilogrammètres ou, si l'on veut, 3 millions de kilowats-heure, en supposant bien entendu que le rendement de

l'opération soit égal à 100 pour 100. Ces chiffres portent en eux-mêmes la réponse à la question : l'opération ne serait pas rentable.

Nous devons donc limiter nos espoirs. On a dit, en parlant de la pluie artificielle, que, pour la première fois dans l'histoire, l'homme avait pu modifier le temps ; il ne faudrait pas en conclure qu'il soit possible désormais de provoquer à volonté des précipitations aussi abondantes que les pluies qui accompagnent les grandes perturbations atmosphériques.

Nos possibilités sont plus restreintes. Tout d'abord, n'importe quel nuage ne se prête pas à la formation de pluie artificielle ; il faut que sa partie supérieure au moins soit surfondue ; il faut aussi que le nuage soit assez épais pour contenir une quantité d'eau notable. Il faut encore que l'atmosphère entre le nuage et le sol soit assez humide pour que la précipitation puisse atteindre le sol.

Et si toutes ces conditions sont remplies, on n'obtiendra qu'une faible précipitation correspondant à la quantité d'eau condensée dans le nuage, soit 1 à 2 mm par kilomètre d'épaisseur de nuage.

Il existe cependant un cas où l'on pourra obtenir une précipitation beaucoup plus abondante : c'est celui où la pluie naturelle n'a pas encore commencé, mais tomberait d'elle-même quelques instants plus tard.

Supposons, par exemple, que nous projetions sur le sommet d'un *Cumulus-conjestus* en cours de développement de la glace carbonique. Si la condition de surfusion est réalisée, la pluie se mettra à tomber. Et le violent courant ascendant que provoque le développement du *Cumulus* assurera l'apport continu de vapeur d'eau nécessaire à l'entretien de la pluie.

Dans ce cas, on déclanche un phénomène naturel qui aurait eu de grandes chances de se produire de lui-même.

L'intérêt de la méthode subsiste cependant, car on peut choisir, dans une certaine mesure, l'emplacement ou l'heure de la précipitation, et éviter que celle-ci n'ait lieu inutilement ailleurs ou plus tard.

Le Carbo-glace est aussi un produit anti-grêle

Pour terminer, citons un cas ou, peut-être, la projection de Carbo-glace peut avoir des effets fort heureux.

La grêle, pour se former, exige qu'un cristal de glace soit susceptible de croître considérablement en condensant la vapeur d'eau du nuage.

Les très violents courants ascendants qu'on trouve dans un *Cumulonimbus* permettent au cristal de se maintenir très longtemps au sein du nuage, et de grossir jusqu'à atteindre aisément des dimensions de l'ordre du centimètre. Cette croissance d'un cristal unique peut se trouver considérablement ralentie, d'après R. Eyraud, si le nombre de germes cristallisés est très grand, car la masse totale de vapeur restant la même devra se répartir sur chacun d'eux. De la sorte, il sera possible d'obtenir de très petits grêlons sans danger.

Le raisonnement serait en défaut si le temps pendant lequel ils restent dans les nuages pouvait être accru considérablement ; mais la variation diurne des courants ascendants ne permet pas cet accomplissement. On peut donc raisonnablement penser que la projection de Carbo-

glace sur un *Cumulus-conjectus* en voie de transformation en *Cumulus-nimbus* permettra :

1° d'éviter la formation de la grêle ;
2° de localiser la précipitation en un lieu donné.

Il y a loin certes de ces pluies limitées dans le temps ou dans l'espace aux pluies bienfaisantes qui accompagnent en été les grandes perturbations atmosphériques.

Il ne serait pas raisonnable d'espérer, dans un avenir proche, créer des précipitations artificielles du même ordre de grandeur que celles-ci, car cela exigerait une dépense d'énergie relativement considérable, que d'ailleurs nous ne saurions pas actuellement transformer en une forme utilisable pour l'atmosphère, mais le déclanchement hâtif d'une précipitation présente en soi assez d'intérêt pour justifier une étude très complète de la question.

*
**

Nous venons de voir comment se formait la pluie, et aussi comment l'homme parvenait à forcer la nature et obtenait la pluie en violant ses lois éternelles.

Avant d'aller plus loin et d'envisager comment et dans quelle mesure nous pourrons pratiquement profiter des ressources de la science nouvelle, il nous paraît utile de rappeler ce que l'eau représente pour certains hommes.

L'eau, suprême richesse

Nous oublions parfois que certaines régions particulièrement déshéritées souffrent du manque d'eau à un point tel que cet élément est considéré par les humains qui les habitent comme le plus précieux de tous les biens.

Dans certaines contrées désertiques, brûlées par le soleil d'Afrique, des hommes sont parfois obligés de parcourir des centaines de kilomètres, en usant de moyens précaires, afin de renouveler une toute petite provision d'eau absolument nécessaire aux besoins réduits à l'extrême limite de leur existence matérielle.

Auprès de ces hommes, tous les soucis quotidiens de la vie sont dominés par un seul entre tous : *l'eau*. Nous voulons, pour vous donner une idée de ce que cette eau peut représenter pour eux, vous conter une anecdote qui vous éclairera, car nos esprits sont absolument incapables d'évaluer, même approximativement, le prestige de l'eau auprès de ces esprits peu évolués.

Le prestige de l'eau

En 1925, on inaugurait en Dauphiné, aux environs de Grenoble et à quelques kilomètres de Vizille, une grande usine hydro-électrique, la centrale Drac et Romanche.

Le Gouvernement avait invité le Sultan du Maroc, qui s'était déplacé accompagné d'une très nombreuse suite composée en partie de Caïds ou de Cheiks dont certains, issus des régions montagneuses, prenaient seulement leur tout premier contact avec la civilisation Européenne.

Vous voyez ces hommes. Vieillards au corps noueux, drapés dans leur

PRESSOIRS MABILLE
S.A.R.L. Capital 3.300.000 Frs

Les nouveaux

Pressoirs Continus
MABILLE

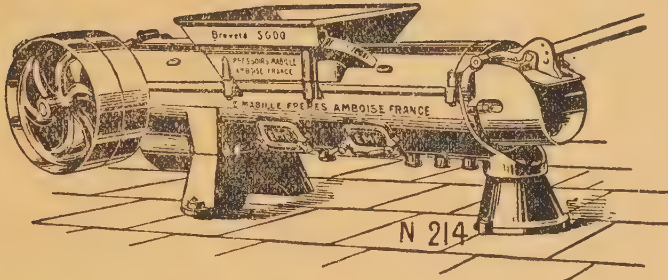

ont une **SUPÉRIORITÉ INCONTESTABLE** sur tous les autres grâce à leur

obturateur "Hermétic"
et à leur **hélice "Universelle"**
Brevetés S.G.D.G.

qui permettent
- **de traiter** les vendanges **grasses** et **égrappées**
- **d'augmenter** le débit à vitesse égale
- **de diminuer** la force motrice à débit égal
- **d'obtenir** des moûts peu chargés par l'emploi de **vitesses réduites**

PRESSOIRS MABILLE — AMBOISE — FRANCE

NOTICE FRANCO — R.C. TOURS N° 195

PRESSOIRS MABILLE PRESSOIRS MABILLE

Les méthodes de pressurage modernes

Une solution intéressante pour l'équipement hydraulique des PRESSOIRS existants

Depuis une vingtaine d'années, la conception des matériels de pressurage modernes destinés aux exploitations agricoles a largement évoluée.

L'après guerre 1919 vit naître des presses hydrauliques à plusieurs maies, dérivées des presses industrielles. Il semblait alors que leur rapidité et leur débit journalier théorique en faisaient la solution idéale pour le pressurage à la propriété.

Leur diffusion fut cependant loin d'atteindre ce que l'on pouvait penser et, dans nombre de cas, leurs utilisateurs reprenaient, après quelques saisons, leurs vieux pressoirs seuls capables, dirent-ils, de produire des cidres ou vins de qualité.

Cette opinion, qui peut paraître le reflet d'habitudes routinières, semble réellement fondée, elle s'explique techniquement par le mode de travail des presses et leur fonctionnement à des pressions élevées s'exerçant sur des marcs de petit volume avec des vitesses de descente rapides, d'où extraction accélérée des jus à travers un marc de petite dimension. Le résultat donne des jus troubles, puis des cidres ou des vins de qualité médiocre.

Par ailleurs, l'emploi des presses nécessitait la présence constante du personnel, gêne sensible dans les exploitations agricoles habituées au travail intermittent des anciens pressoirs. En outre, elles entraînaient une immobilisation importante et des transformations souvent onéreuses des locaux, les vieux pressoirs devenant inutilisables.

Ces inconvénients rapidement reconnus, des constructeurs s'orientèrent vers la solution consistant à conserver les pressoirs classiques et à équiper ceux-ci de dispositifs hydrauliques.

On vit d'abord naître des appareils dits « Vérins », dérivés généralement d'appareils conçus pour de tous autres usages. Solution incomplète, car leur course de serrage très réduite (10 à 15 cm) obligeait à des opérations successives défavorables au rendement et demandait beaucoup de temps. Ils utilisaient la vis, restaient tributaires de l'état de celle-ci, et étaient souvent immobilisés en cas de déformation ou d'allongement des filets. Enfin, ils ne pouvaient généralement être actionnés qu'à bras et non au moteur.

La solution définitive devait être apportée vers 1934 par des constructeurs spécialisés du matériel de pressurage, avec la création des appareils de serrage hydraulique à longue course, très différents des vérins avec lesquels on les confond trop souvent.

L'appareil le plus représentatif et le plus répandu de cette catégorie est le SERHYDRO, dont voici une rapide description.

Son principe est très simple : **les deux pistons hydrauliques et la pompe forment un seul bloc qui se fixe instantanément sur toute vis de pressoir, quelle que soit son usure ou sa courbure,** car aucune pièce de l'appareil ne tourne sur la vis, qui n'est utilisée que comme point d'appui. **Une très longue course permet d'assécher le marc en une seule pressée,** les vitesses de descente correspondant aux lois d'extraction des jus de fruits, et une grande puissance permettant d'atteindre des rendements étonnants, même pour les plus gros pressoirs, **l'assèchement beaucoup plus complet et plus rapide qu'avec n'importe quel appareil à vis,** est obtenu par un enfant dans les modèles à bras, ou avec un moteur d'un tiers de cheval (courant lumière) pour les SERHYDRO actionnés électriquement ou par transmission.

Cette force insignifiante, les plus-values importantes de jus obtenues, leur qualité (nous avons lu le Livre d'Or SERHYDRO, particulièrement édifiant) permettent un amortissement en une ou deux saisons. SERHYDRO ne constitue donc pas une dépense à recouvrement aléatoire et lointain.

La conduite et l'entretien de SERHYDRO peuvent être confiés à n'importe qui : inutile d'avoir aucune connaissance mécanique tant le fonctionnement est simple et sûr, la pression et la course sont limités automatiquement par des dispositifs brevetés.

La plus belle invention ne vaut dans la pratique que par le soin apporté à sa construction mécanique, et par l'adaptation minutieuse de tous les détails aux besoins du professionnel qui l'utilise. Toutes ces conditions ont été réalisées dans SERHYDRO, création et production des Ets SIMON Frères de CHERBOURG, les spécialistes si connus des appareils de qualité pour le vin et le cidre. Le seul nom de cette importante firme suffirait à donner une garantie totale des qualités de SERHYDRO, mais des centaines de références de propriétaires enthousiastes consacrent ses multiples avantages.

Aussi, nous conseillons à ceux de nos lecteurs qui utilisent un pressoir, petit ou gros, d'écrire aux Ets SIMON Frères, à CHERBOURG, en se référant de notre journal ; les renseignements qui leur seront fournis, gratuitement, constitueront pour eux une documentation particulièrement intéressante.

R. CHAVERIAT.

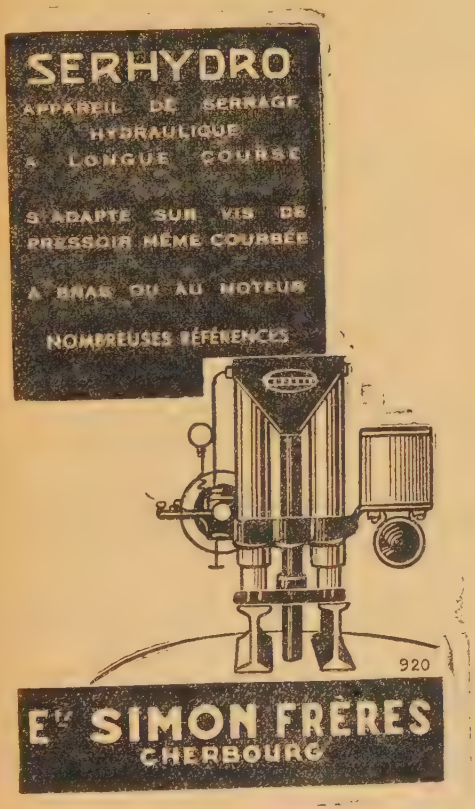

Le Phosphore des
ENGRAIS PHOSPHATÉS
Superphosphates - Scories Thomas
Phosphates moulus
ÉLÉMENT VITAL
PEP
ASSOCIATION DE
Propagande des Engrais Phosphatés
139, Boulevard HAUSSMANN - PARIS 8e
Insp. rég. : Mr P. CASTERAN
Ing. agri., 7 ,rue Foch, Montpellier

Pour commande remise immédiatement,
Délais de livraison extrêmement réduits.

de l'**ENGRAIS.....**

pas plus cher

malgré la **dévaluation**

mais comment ?

en utilisant les

GADOUES FRAICHES

dites *" BALAYURES "*

Gratuit port dû

RISTOURNES (jusqu'à nouvel avis), par wagon :

MILLE DEUX CENTS FRANCS

Entreprise G. DOBROUCHKESS

16, rue Frédéric-Chevillon — MARSEILLE

1, rue Huysmans — PARIS

Ets A. BLACHÈRE & ses Fils

Société anonyme au capital de 23.623.000 francs

69, Boulevard F.-Mistral, BÉZIERS — Tél. 36-14

les plus puissantes Usines du monde pour la fabrication du matériel vinicole

présentent de véritables nouveautés :

LE SUPER-ÉGRAPPOIR-CENTRIFUGE

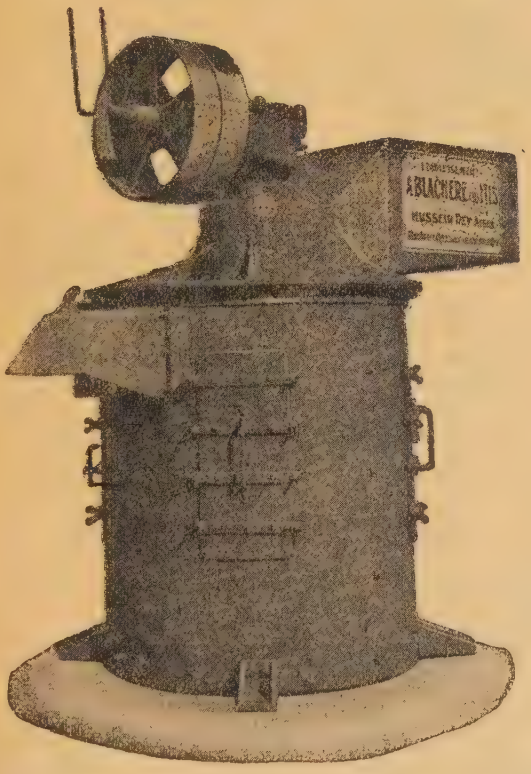

rafles intactes et sèches
ne nécessitant pas
de pressurage

refoulements de tous cépages
à toutes hauteurs
sans addition de liquide

gain de qualité

gain de degré

Plus de 1.500 références

Débits de 10 à 50.000 kgs-heure

Fouloirs-Pompes
Emietteuses
Egouttoirs

Pressoirs hydrauliques et continus. — Pompes à vin et à vendange
Auto-Vinificateur Ducellier Isman
pour le remontage automatique des moûts

MATÉRIEL D'HUILERIE — POMPES "RECTA" pour puits profonds

Plans, devis, catalogues et renseignements gratuits sur demande

LES GRANDES PÉPINIÈRES DU SUD-EST

CARPENTRAS (Vaucluse)

Les plus beaux plants de vigne à la source de production

PLANTS GREFFÉS-SOUDÉS — PLANTS RACINÉS
BOUTURES — PRODUCTEURS-DIRECTS

Siège social : Boulevard de la Liberté, **MARSEILLE** (adresser toute la correspondance à CARPENTRAS)
Maisons autonomes : **ALGER**, 1, rue de Mulhouse. — **TUNIS**, 16, rue d'Angleterre

PROTECTION PAB TOTALE

DE TOUTES LES CULTURES
PAR LA GAMME
HOMOGÈNE ET COMPLÈTE
DES

PRODUITS AGRICOLES BÉVENGUT

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES
INGÉNIEURS DE LA SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
DU COMPTOIR FRANÇAIS DE L'AZOTE
ET DE NOS AGENTS GÉNÉRAUX

LES ÉTABLISSEMENTS
PIERRE BÉVENGUT
74, BOUL. VICTOR-HUGO, 74 — CLICHY (SEINE)
USINES A CLICHY (SEINE) ET A PIERRE BÉNITE (RHONE)

le plus puissant produit de nettoyage
TONILINE
le gardien de la sulaille.
Laboratoires LUGDUNUM, 5, cours d'Herbouville, LYON

LES ENGRAIS AZOTÉS

O.N.I.A.

Assurent aux récoltes
Abondance et Qualité

Office National Industrie de l'Azote
TOULOUSE

PÉPINIÈRES BOUILLARD

A CARPENTRAS (VAUCLUSE)

MEILLEURS HYBRIDES ET VINIFERAS GREFFÉS SOUDÉS SUR LOT OU 3309
RACINÉS PORTE-GREFFES LOT ET 3309. BOIS GREFFABLES TOUTES VARIÉTÉS

Trois bons Produits anticryptogamiques :

BOUILLIE MICHEL PERRET 15 % de cuivre métal
VERDET NEUTRE ÉMERAUDE 31,5 % de cuivre métal
SOUFRE AU VERDET MALY 48 % de soufre libre et 2,5 % de cuivre métal

Pour vos traitements généraux ou particuliers demandez les notices spéciales à la
SOCIÉTÉ NOUVELLE DES ÉTABLISSEMENTS SYLVESTRE, 26, rue de la République, MARSEILLE

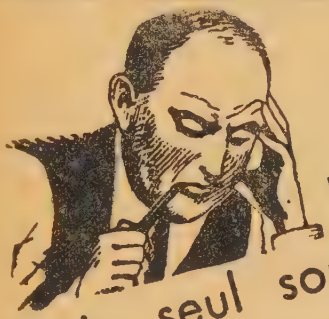

Ne cherchez plus!
Un seul soufre permet de soufrer en sulfatant: c'est **SOUFRALO**

Seul Soufralo se mélange parfaitement à la Bouillie sans dépôt, sans grumeaux, sans mousse.
Seul il n'engorge jamais les appareils quelle que soit la dose utilisée. Au contraire la Bouillie, plus mouillante, passe mieux et marque mieux.
Pour soufrer en sulfatant, par tous les temps, n'employez que Soufralo. Car c'est - de plus - le seul soufre mouillable qui soit à la fois " activé " et " curatif ".
Contre l'oïdium, même déclaré : Soufralo... exclusivement.

SOUFRALO
ROGER SIMONNOT
6, Quai de l'Avenir - SÈTE

"Les SOUFRES GRÉ"

depuis plus d'un demi-siècle protègent avec succès le vignoble français

PARADORY

Insecticide puissant à base de Roténone

s'emploie en poudrages ou en pulvérisations contre DORYPHORE, et TOUS INSECTES des cultures maraîchères et fruitières

OXYCHLORIL 32

Bouillie à base d'oxychlorure de cuivre

pour le traitement de la vigne et des arbres fruitiers

ETABLISSEMENTS A. GRÉ & Cie, 15, cours Chapeau-Rouge, BORDEAUX (Gironde)

UN MINERAI FRANÇAIS

FINESSE
ADHÉRENCE
MOUILLABILITÉ

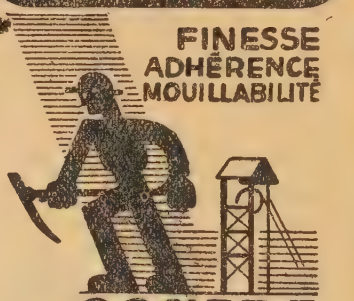

de SOUFRE NARBONNE

DOSAGE GARANTI : 80 pour cent de SOUFRE d'extinction
Finesse 99 pour cent au tamis de 200

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS MINIÈRES

13, Avenue du Maréchal Foch — NARBONNE (Aude)

BOITE POSTALE N° 29, NARBONNE

LE DDT AU SERVICE DE L'AGRICULTURE

Contre

EUDEMIS et COCHYLIS

Gesarol

BOUILLIE 8 POUR CENT DE D.D.T.

POUDRE 5 POUR CENT DE D.D.T.

Distributeurs : LE FLY-TOX et St-GOBAIN

EMK

Djeballha ou leur Gandourrha, s'étonner de tout et de rien, au spectacle de la vie contemporaine de notre Pays.

L'automobile, le chemin de fer, le bâteau qui les emportaient toujours vers la découverte de choses plus merveilleuses les étonnèrent certes.

Mais savez-vous quelle fut la chose qui leur parut la plus merveilleuse entre toutes ? Celle qui aussi les déconcerta le plus ? Et qui, en même temps, fit douter ces hommes primitifs non du génie ou de l'intelligence des Français, mais de leur bon sens même.

Eh bien, arrivés à l'usine Drac et Romanche, ce ne fut pas l'immense digue du barrage. Ce ne fut pas non plus le grand lac qui contenait des millions de mètres cubes d'eau, ce lac leur rappelait la mer, chose déjà vue et qui n'était plus nouvelle pour eux. Ce ne fut pas le spectacle des bâtiments spéciaux de la Centrale, ni non plus les immenses tableaux de contrôle constellés de petites lumières et garnis d'une multitude de cadrans à fond blanc et agrémentés de signes rouges et noirs et d'aiguilles bleues.

Ce ne fut pas non plus la vision de ces énormes machines qui tournaient à des vitesses incroyables dans un silence absolu, comme seules savent travailler les machines électriques.

Tout cela les intéressait. Mais, toutefois, ils n'arrivaient pas bien à comprendre à quoi d'utile pouvait servir cette débauche de moyens mécaniques.

Ce qui médusa le plus trois de ces hommes, les plus primitifs du groupe ? Ce fut... le grandiose spectacle offert par l'énorme masse liquide qui se déversait sur les turbines à la cadence de plusieurs dizaines de mètres cubes à la seconde.

Tout d'abord, ils restèrent sidérés... Puis, ils doutèrent et voulurent savoir si, vraiment, cette eau était de la bonne eau douce, fraîche et bonne à boire. Sur réponse affirmative, ils demandèrent à goûter et, après s'être bien rendus à l'évidence, la stupéfaction qui se peignit sur leurs visages ne laissa plus aucun doute sur les sentiments que faisait naître en eux le spectacle qui s'offrait à leurs yeux pour la première fois de leur vie.

Leur étonnement atteignait les limites de l'impossible. Ils n'arrivaient pas à comprendre pourquoi on avait tant travaillé pour accumuler ainsi de telles masses d'eau qui représentaient une richesse incalculable, pour la gaspiller ensuite sans aucun profit pour personne en la laissant fuir hors du bassin.

Et, tandis que le cortège officiel continuait sa visite, ces trois hommes, que plus rien d'autre n'intéressait, restaient là, figés par la stupeur et fascinés par l'énorme flot qui, sans arrêt, continuait à couler... Tant et si bien que le cortège, étant prêt à repartir, il leur fut envoyé un interprète pour les décider et les presser un peu au départ ; et, tandis que l'interprète insistait pour les faire hâter, ces trois êtres simples eurent alors une réaction commune et spontanée, adressant encore une dernière prière à l'homme qui les pressait : laisse-nous encore un moment, dirent-ils, nous voudrions être là lorsque l'eau s'arrêtera de couler.

Le cicérone dut alors rapidement leur expliquer que cette eau ne s'ar-

rêterait jamais de couler et que le flot s'écoulerait ainsi pendant des années et même des siècles sans tarir.

Nous avons tout lieu de penser que ces hommes qui leur longue vie durant avaient souffert d'eau à un point tel que nous l'imaginons très difficilement, se firent une image de la puissance de la France, à l'échelle même de ses disponibilités en eau douce, et on peut dire que le prestige de l'eau avait cette fois servi à rehausser celui de notre Pays.

*
**

Mais reprenons notre sujet :

A première vue, les courants de pluie paraissent se répartir dans le monde de façon assez capricieuse. Mais, en fait, ils sont toujours commandés par les lois de la nature, lois physiques et météorologiques, bien invariables et éternelles.

(à suivre)

A. SIGALA,
Administrateur du Syndicat de défense du cru Minervois.
Président du Syndicat de défense
des Producteurs de Vins doux naturels
et Vins nobles du Minervois,

QUESTIONS DIVERSES

Culture et acidité des sols

En pratique, on peut avoir deux cas extrêmes de réaction des sols, et qui sont les plus fréquents.

Les sols sont soit calcaires (sols basiques ou alcalins , soit acides (sols granitiques, sols silico-argileux); le troisième cas et le moins courant, celui des sols neutres (ni acide ni alcalins. En fait, cet etat de neutralité tend à être sans cesse détruit par les exportations culturales, et surtout par la dissolution des sels de chaux qu'ils contiennent sous l'effet des pluies qui entraînent ces sels en profondeur, provoquant une acidification par décalcification du sol

Les sols acides sont caractérisés par leur végétation : petite oseille pour les terres sèches, joncs et bouton d'or pour les terres fraîches ou humides.

On peut adopter deux attitudes en présence de tels sols : ou bien y pratiquer une culture qui leur est propre, ce qui conduira à y produire : seigle, avoine, pomme de terre, maïs, carotte, navet, fraisier et, comme légumineuses : trèfle rouge, lupin, vesces ; ou bien on réagira contre cette acidité par le chaulage qui sera indispensable pour le blé, betterave, luzerne ou autres légumineuses.

Chaque plante ayant une préférence marquée pour un sol de nature donnée, on comprend pourquoi le blé par exemple donne d'aussi faibles rendements dans certains sols ; il en est de même pour la betterave.

Cette réaction du sol présente beaucoup moins d'inconvénients pour la vigne et même pour les arbres fruitiers, en raison de leurs porte-greffes différents qui permettent leur culture dans des conditions fort variables.

Si l'ont veut faire certaines cultures dans des sols qui ne leur sont pas na-

turellement propices, il fraudra que l'homme intervienne pour détruire l'acidité du sol par le chaulage sous forme de chaux ou de carbonate de chaux.

De plus, il conviendra de choisir également les engrais qui conviennent à de tels sols.

C'est ainsi que, dans les sols acides, on utilisera :

— le nitrate de soude (sols légers) ;

— le nitrate de chaux (sols lourds) ;

— les engrais connus sous le nom de « Nitrammo » et « Ammonitre » qui contiennent, outre du nitrate d'ammoniaque, une certaine proportion de carbonate de chaux (qui a servi à les granuler).

Les scories de déphosphoration (Thomas) sont tout indiquées, tandis que les phosphates naturels à mouture fine (maille 200) constitueront des engrais de fond, apportés à haute dose au moment des défoncements dans les sols pauvres en acide phosphorique. Les superphosphates ne rendent pas en sol acide, où leur acide phosphorique passe rapidement sous une forme inassimilable pour la plante.

La potasse sera apportée sous forme de sulfate de potasse, que l'on pourra remplacer, en attendant son retour par le mélange chlorure-plâtre indiqué dans notre précédente chronique.

Il est de pratique courante de faire doser le calcaire des sols ; ce que l'on sait moins, peut-être, c'est que, inversement, on peut faire doser la quantité de chaux qui manque à un sol pour l'amener à un état de culture satisfaisant (en vue de faire du blé ou de la betterave, par exemple). C'est ce que l'on nomme la détermination du besoin du sol en chaux. C'est évidemment un travail de laboratoire, mais qui permet de chiffrer avec une certaine précision la quantité de chaux qui doit être apportée à un sol.

L'acidité est, pour une grande part, la cause de cultures qui ne « paient » pas dans certains sols. C'est à elle que nous devons, en particulier, le dépérissement des luzernières dans le Beaujolais granitique et silico-argileux alors qu'elles donnent satisfaction dans les régions calcaires.

A. ANDRÉ
Ingénieur agricole.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DE SOCIETÉS AGRICOLES

L'avion au secours de la viticulture. — *Après l'oïdium, l'avion combat le mildiou.* — Après les soufrages aériens effectués le 13 juin chez M. Amphoux, à Beaucaire, et le 14 juin chez M. Philippe Lamour, à Bellegarde, un poudrage cuprique par avion a eu lieu le lendemain, 15 juin, dans le grand domaine de Cavalès, aux confins de la Camargue.

Cette démonstration ayant été décidée la veille, très tard dans la soirée, les personnalités officielles n'avaient pu être touchées à temps, mais plusieurs régisseurs des grands vignobles voisins (MM. Fouilland, Coste, Fliche, Combelerand, etc...) avaient tenu à se rendre compte sur place des possibilités de cette nouvelle méthode de défense de nos vignobles.

Dès 5 heures du matin, volant en rase-mottes, à 2 ou 3 mètres seulement de hauteur, un appareil parfaitement équipé déversait la poudre

cuprique sur les vignes du domaine de Cavalès, en un nuage bas, régulier, enrobant complètement les souches, adhérant bien et atteignant les grappes déjà gravement menacées par le mildiou.

La consommation de produit ne dépasse pas celle des traitements terrestres, soit 40 à 50 kgr. à l'hectare, et la vitesse du traitement atteint 20 à 25 hectares à l'heure par appareil, c'est-à-dire une cadence considérablement supérieure à celle des traitements terrestres les plus perfectionnés.

On conçoit combien, en période de fortes attaques nécessitant une action rapide, et indépendamment de la grande économie de main-d'œuvre, l'avion sera précieux désormais dans les grandes plantations de plaine.

Il ne s'agit là d'ailleurs que de premières démonstrations en prévision d'une organisation plus vaste, au moyen d'appareils plus nombreux, espérons-le, dans un proche avenir.

Précisons que tous ces premiers traitements dans l'Hérault et dans le Gard ont été organisés, avec l'appui des Services officiels, par la Société des Transports aériens du Midi, à Carcassonne, en liaison avec la Compagnie bordelaise des produits chimiques.

C'est en effet à la suite d'un voyage d'études effectué en 1947 aux Etats-Unis (où ces méthodes sont depuis longtemps vulgarisées) par M. Ménard, directeur de la S. T. A. M., et par M. Robert Mathieu, administrateur de la Compagnie bordelaise des P. C.. que ces traitements par avion ont été organisés en France.

—«o»—

Une réunion au Comité national de propagande en faveur du vin. — La Commission des Finances du Comité national de propagande en faveur du Vin s'est réunie le 10 juin, sous la présidence de M. Barthe, et en présence d'importantes personnalités viticoles des milieux professionnels de la viticulture et du négoce et des hauts représentants des Ministères de l'Agriculture et des Finances.

Il a été rendu compte de l'action de propagande engagée au cours des récents mois, et qui s'est traduite par la présentation de nos grands crus à l'occasion de manifestations internationales importantes : Congrès de la Fédération internationale des Producteurs agricoles, Foire internationale de Barcelone.

L'étude des moyens à mettre en œuvre pour de nouvelles réalisations a été poursuivie dans le cadre des crédits actuellement disponibles.

Sur le plan de l'édition, la Commission a examiné différents projets et procédé à une première sélection.

La Commission a, par ailleurs, reconnu qu'il n'y avait pas de propagande efficace en faveur des vins de France sans lutte effective contre la spéculation et les prix exagérés du vin, notamment sur le marché intérieur. Au moment où la France s'apprête à recevoir de nombreux visiteurs et touristes étrangers, il importe au premier chef de veiller au respect de prix normaux de façon à ne pas décourager les consommateurs amis des vins de France.

Un appel sera adressé dans cet esprit aux représentants nationaux de l'Hôtellerie française pour obtenir leur indispensable collaboration.

D'ores et déjà, la Commission a décidé d'encourager et de soutenir sans délai l'action de contrôle et de répression actuellement en cours par les Brigades mobiles du Service de la Répression des fraudes du Ministère de l'Agriculture.

Il faut avant tout obtenir le respect de la qualité des vins offerts, en même temps que le retour à des usages commerciaux loyaux (observation des capacités et contenance des verres, récipients, etc...).

Cette action sera intensifiée avec le concours des Pouvoirs publics (Commission de Surveillance des prix du vin), et grâce à l'aide financière complémentaire spontanément offerte des représentants des différents organismes professionnels intéressés (Comité des vins de Champagne, Institut des appellations contrôlées, etc...).

—«o»—

Examen d'entrée à l'Ecole d'Agriculture et à l'Ecole d'Artisanat rural (Collège technique) de Neuvic (Corrèze). — Cet examen aura lieu le 21 juillet prochain, à 9 heures, simultanément dans trois centres. L'un à Tulle (Direction des Services agricoles, 2, quai Edmond-Perrier) ; l'autre à Clermont-Ferrand (Direction des Services agricoles, 4, boulevard Trudaine), et le dernier à Neuvic (Ecole d'Agriculture).

Pour l'inscription à l'examen d'entrée, écrire au Directeur de l'Ecole d'Agriculture (ou de l'Ecole d'Artisanat rural), à Neuvic (Corrèze), en précisant le centre d'examen choisi.

—«o»—

Ecole d'Agriculture et d'Elevage de Pétré (Vendée). — Le concours d'entrée aura lieu le 21 juillet prochain à La Roche-sur-Yon (Vendée).

Tous renseignements au Directeur de l'Ecole d'Agriculture et d'Elevage de Pétré, par Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée).

—«o»—

Les Ingénieurs agricoles et agronomes en Camargue. — Cette excursion, placée sous le signe de la Rénovation agricole de la France, a eu lieu les 5 et 6 juin et a connu un magnifique succès.

150 ingénieurs avec leurs familles ont ainsi pu « découvrir » cette région.

—«o»—

VII^me^ Congrès Séricicole international. — Précédant le Congrès international de la Soie de Lyon, ce Congrès, présidé par M. le professeur Delmas, s'est tenu en Alès (Gard), du 7 au 13 juin.

Groupant 130 représentants de 18 nations, il a permis de faire le point de la situation actuelle de la production mondiale de la soie naturelle et de préparer la rénovation de la Séricigulture nationale.

—«o»—

Semaines Sociales de France. — La 35^me^ session se tiendra à Lyon, Palais de la Foire, du 19 au 21 juillet prochain.

Le programme d'études — qui évoque des perspectives presque infinies — a pour titre : *Peuples d'outre-mer et Civilisation occidentale*.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 16, rue du Plat, Lyon (2^me^).

PARTIE OFFICIELLE

Taxe sur les productions maraîchères

L'arrêté du 2 juin fixe, pour l'année 1948, le taux de la taxe sur les productions maraîchères, instituée par la loi validée du 8 février 1942, à 4.000 francs par hectare pour l'ensemble des départements, ce taux étant toutefois réduit à 450 francs par hectare pour les cultures de légumes pratiquées en plein champ.

BULLETIN COMMERCIAL

Métropole. — Quatre mois après sa promulgation, la loi du 25 février entrerait en action, — des interventions du Contrôle économique en sont la preuve —. Aussi, sur ordre de la Fédération méridionale du Commerce des vins, les achats sont arrêtés et il n'y a plus de cotes.

Bordeaux. — Vins rouges : 50.000 francs le tonneau ; Vins blancs : 45 à 50.000 francs le tonneau.

Algérie. — *Alger.* — Vins blancs 11° : 380 à 400 francs. — *Oran.* — Vins rouges 12° : 360 à 370 francs.

—«o»—

Pailles et fourrages
(Paris)

Cotation en commerce de gros (en francs) pour balles pressées haute densité, sur wagon départ, toutes régions, la tonne (cours moyens en francs) :

Paille de blé, 3.450 ; Paille d'avoine, 2.650 ; Paille d'orge, 2.450 ; Paille de seigle, 3.400 ; Foin, 10.000 ; Luzerne 1re coupe, 7.250 ; Luzerne 2me coupe, 7.750 ; Luzerne nouvelle en botte, 5.900.

Semences fourragères
(Paris)

Cotation en commerce de gros (cours moyens en francs) relevés dans les principaux centres de transactions, les 100 kgr. départ :

Trèfle violet nature, 17.500 ; Trèfle violet décuscuté, 20.000 ; Trèfle incarnat hâtif nouveau, 8.050 ; Trèfle hybride, 16.500 ; Trèfle tardif blanc, 7.900 ; Trèfle tardif rouge, 7.600 ; Trèfle jaune des sables, 8.500 ; Luzerne Nord, Centre, nat., 7.000 ; Luzerne Nord, Centre, décuscutée, 9.500 ; Lotier nature, 13.000 ; Lotier décuscuté, 16.500 ; Minette cosses, 3.300 ; Minette décortiquée nouvelle, 6.150 ; Sainfoin double, 5.000 ; Sainfoin simple, 4.000 ; Ray Grass Italie May nat., 4.850 ; Moha, 3.700 ; Vesces printemps, 4.600 ; Vesces selon normes, 4.850 ; Pois verts fourragers, 4.150 ; Pois jarras, 3.850.

I. — Blé, Seigle

Prix en francs par quintal applicables à compter du 10 août 1947. Poids spécifique de base entre 74 kgr. 500 et 75 kgr. 499 pour le blé, 70 kgr. 500 et 71 kgr. 499 pour le seigle.

Prix légal de base	1.650	1.600
Indemnité de difficultés exceptionnelles	+ 200	+ 200
	1.850	1.800
Taxe de statistique	— 17	— 17

Prix effectivement perçu par le producteur.	1.833	1.763
Prix de rétrocession par les organismes stock.	2.125	2.063
Prix servant de base au calcul des fermages.	1.633	1.533

La prime d'encouragement à la culture du blé et du seigle est fixée au taux uniforme de 1.000 francs par hectare et sera payée dans des conditions déterminées prochainement.

II. — Autres céréales

A. — Prix légal de base applicable à compter du 10 août 1947 (servant au calcul des prix des semences et des fermages).

B. — Prix payé au producteur, taxes déduites.

C. — Prix de rétrocession (taxe de transaction non comprise).

	A	B	C
Avoine grise ou noire (1).	1.400	1.383	1.632
Avoine blanche, jaune, bigarrée, ttes nuances (1)	1.375	1.358	1.607
Orge (1) (2).	1.650	1.633	1.907
Escourgeon (1) (2).	1.600	1.583	1.857
Sarrasin gris argenté.	1.400	1.363	1.627
Sarrasin gris Tartarie.	1.325	1.303	1.552
Maïs doré ou blanc (3).	1.650	1.633	1.913
Maïs jaune ou roux (3).	1.675	1.658	1.933
Riz paddy (3).	5.800	5.763	6.524
Sorgho.	1.300	1.283	1.524
Millet en grains.	2.400	2.383	2.745

III. — Sons et Issues

Prix en francs par quintal brut pour net, logé dans les sacs de l'acheteur, départ moulin, la taxe sur les transactions et la taxe à la production, lorsque celle-ci est exigibre, étant décomptée en sus : 850 francs.

(1) Prime de difficultés exceptionnelles de 100 fr. comprise.

(2) Des primes spéciales pourront être, dans la limite de 120 fr. par quintal, appliqées aux livraisons d'orge expédiées en exécution du contrat de culture de variétés pures passé sous contrôle.

(3) Prix applicables au 1er novembre 1947, sauf pour les maïs importés.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

La S. N. C. F. communique :

A partir du 15 juin 1948, un *service quotidien* de voyageurs sera créé entre Alès et Chamborigaud, avec correspondance à Sainte-Cécile-d'Andorge, sur Florac, les *lundis, jeudis* et *samedis* dans l'horaire ci-après :

Alès : départ 4 h. 04, Tamaris (arr. 4 h. 11, dép. 4 h. 12), Malbosc (arr. 4 h. 25, dép. 4 h. 26), Grand-Combe-la-Pise (arr. 4 h. 36, dép. 4 h. 37), La Levade (arr. 4 h. 45, dép. 5 h. 06). Sainte-Cécile-d'Andorge (arr. 5 h. 20 [1], dép. 5 h. 21), Chamborigaud, arrivée 5 h. 37.

[1] L'autorail assurant la correspondance part à 5 h. 25 et arrive à Florac à 7 h. 10, d'où un car part à 7 h. 20 pour Mende où il arrive à 9 heures.

MONTPELLIER — IMPRIMERIE CHARLES DÉHAN

TABLE DES AUTEURS

A

Agnel (H.). — La campagne des bois et plants de vigne en 1947-1948, p. 319.

A. G. P. O. — Cultivez le ricin. L'économie française en manque, p. 235.

Albugue (A.) et Fauh (F.). — A propos de la chenille tordeuse, p. 259.

Alabouvette (A.). — A propos de la culture du blé, p. 305.

André (A.). — Rôle de la potasse en agriculture, p. 64. — Le rôle de l'azote, p. 89. —Quel rôle joue l'acide phosphorique ?, p. 233. — Le plâtre en agriculture, p. 327. Culture et acidité des sols, p. 392.

Avni (Y.). — La dégustation, sa pratique et son importance, p. 344.

B

Barry (J.-P.). — Désherbage du lin, p. 279

J. B. — Les vers gris. — Les gelées, p. 244.

Bernaux (P.) et Barry (J.-P.). — Une maladie de la pomme de terre, nouvelle pour la France (*Sclerotium bataticola* Taub), p. 84.

Bernon G.). — La lutte contre l'eudémis en 1947, p. 153.

Bertin (Ch.) et A. L. — A propos de la culture du maïs, p. 224.

Berville (P.). — Le problème du Capnode en Provence, p. 279.

Boixo (Baron de). — Mesures d'accroissement du volume des raisins effectuées entre le 30 juin et le 29 septembre 1947, p. 137.

Branas (J.). — La récolte du Midi, p. 3. — — 5 BB, 161-49 C, 99 R, etc... — Qualité, cépage, sol, etc..., p. 41. — Le marché des bois et des plants, p. 95. — Défoncement et court-noué, p. 96. — Conservation des boutures, p. 97. — Fumures tardives, p. 153. — Sur la dégénérescence infectieuse (court-noué), p. 153. — François Baco, p. 156. — Plantations et greffages, p. 209. — Gelées d'hiver et de printemps, p. 213. — Fonctionnement de la Section de sélection et de contrôle des bois et plants de vigne en 1947, p. 245, 285, 311, 362, 381. — Bouillies cupriques, p. 273. — Traitement du court-noué, p. 276. — Le mildiou : la situation dans le Midi le 25 avril 1948, p. 276. — Effets divers du froid, p. 277. — Du rôle des grands crus, p. 333. — Le mildiou et les labours, p. 335. — La dégénérescence infectieuse de la vigne est une maladie à virus, p. 337. — Assainissement des sols infectés par la dégénérescence infectieuse, p. 353. — La situation du vignoble, p. 355.

C

Carles (Raymond). — La cochenille cause l'épuisement de la vigne, p. 283.

Cabane (E.). — La tordeuse orientale du pêcher, p. 326. — Le D. D. T. et les cochenilles, p. 347.

Charriaut (H.). — Sylvinite et dolomagnésie, p. 201.

V. C. — Les engrais dans la culture du riz, p. 88.

D

Dalmasso (G.). — Voir L. L. et G. Dalmasso.

E. D. — La Capounado (planche en couleur). — Les Journées rurales, p. 236. — Foire-Exposition des vins de Provence, p. 236. — Avis aux producteurs de céréales, p. 236. — Lutte contre les éphippigers, p. 237. — Marcel Biron (Distinction), p. 214. — Le Comité national de propagande en faveur du vin de France vient de renaître, p. 266. — A propos du ricin, p. 268. — Vente du vin des Hospices de Beaujeu, p. 268. — Journées fruitières des 3, 4 et 5 mai 1948, p. 268. — A Vienne (Isère), p. 268. — Le mouvement des vins en mars 1948, p. 300, en avril, p. 357. — Création d'un livre généalogique : race ovine de Lacaune, p. 300. — VII^me^ Congrès international des Industries agricoles et alimentaires, p. 301. — Journées régionales du pulvérisateur, p. 302. — Les ingénieurs agronomes et agricoles en Camargue, p. 302. — La clôture électrique est efficace et sans danger, p. 302. — Premier Congrès international des jus de fruits, p. 330. — Distinctions, p. 376.

Degrully (Léon). — Formules de fumure pour la vigne, p. 74.

DEGRULLY (P.). — Du relèvement de l'Allemagne à la renaissance de la France, p. 21, 71. — Salaires et participations aux bénéfices, p. 121, 181, 241. — La réglementation du travail dans l'agriculture, p. 375.
D. D. — L'intrusion des vins étrangers sur le marché français, p. 125. — Nécrologie : De Brignac, p. 213.
DELLENBACH (Pierre). — Des effets de l'irrigation sur la perméabilité des sols irrigués par le Syndicat du canal d'irrigation de Canet (Hérault), p. 220.
DEMESNAY (H.). — Commercialisation du plant français de pommes de terre, p. 377.
DURAND-GASSELIN (L.). — A propos de l'utilisation des hormones de désherbant dans les vignes, p. 56.

F

FAUH (F.). — Voir Albugue (A.) et Fauh (F.).
FRANÇOT (P.) et MAURO (J.). — Recherches raisonnées sur les différences de sorties observées en Champagne en 1947 suivant les systèmes de taille, p. 44.
FUSIGNANI (J.) (traduction V. PELLEGRIN). — Urine et enracinement des porte-greffes américains, p. 25.

G

GIMEL (R.). — Inondations. Vins mouillés. Pouvoir bactéricide du vin, p. 135.
GIRAN (Albert). — Les rizières du Bas-Rhône, p. 298.

H

HOUDOYER (C). — Les hormones de boutturage en viticulture, p. 184.

K

KASZA (Denis). — Le greffage herbacé de la vigne en Hongrie, p. 339.
G. K.-L. — Le « Bois de Carnon », p. 146.

L

LACHAVANNE (G.). — Le riz en italie, culture, p. 213, 254, 292.
LACHAVANNE (G.) et RAUTOU (S.). — Le riz en Italie, p. 164, 191.
LACOMBE (Roger). — La Jeep agricole, p. 110. — Dispositifs de relevage d'instruments portés ou semi-portés, p. 111. — La moissonneuse-batteuse à maïs, p. 113. — Les nouveautés au XXme Salon de la machine agricole, p. 173. — Les nouveautés du mois de mars, p. 174. — Vue d'ensemble sur le Salon de la machine agricole en 1948, p. 230. — La poudreuse à moteur électrique, p. 254. — Le dangereux métier d'agriculteur, p. 366. — L'actualité et la nouveauté du mois de juin, p. 385.
LAGAUDE (V.). — Organisation de la défense sanitaire du verger, p. 358.
LAMOUR (Phillipe) et P. D. — Le vin taxé, p. 278.
LARUE (Pierre). — Culture d'exportation. Prudence !, p. 18. — 1947-1948. La situation vue de l'Yonne, p. 61. — Sur le relevage de la vigne par deux fils, p. 235. — Hockwine, p. 326. — Expertise d'artichauts, p. 371.
L. L. et DALMASSO (G.). — Les causes du court-noué et les études italiennes, p. 125.
LEVADOUX (L.). — Les cépages à raisins de cuve, p. 6.
LHOSTE (Jean). — Le désherbage de la vigne, p. 116.

M

MAURO (J.). — Voir Françot (P.) et Mauro (J.).
MAURON (Paul). — La région fruitière de Saint-Martin-d'Auxigny, p. 81, 100.
MIALLET (A.). — Sachez employer les insecticides de contact, p. 323.
MONTAGNE (R.). — Le partage des bénéfices et produits de l'exploitation en contrats de métayage (commentaire de décisions jurisprudentielles), p. 227.

N

N. — Contrat type de bail à ferme (encartage du n° 2-3), p. 1-4, 5-8 (encartage du n° 4), p. 9-12, n° 5-6, p. 13-16, n° 7-8. — Chronique juridique. Sans commentaires, p. 74 (encartage n° 7-8). — Etat comparatif des emblavures en France, p. 80. — L'Annuaire national de l'Agriculture (encartage 13-16, n° 7-8). — XXXe Congrès national de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit agricoles, p. 356.
NÈGRE. — Intérêt de l'arrachage précoce des pommes de terre, p. 307.
NÈGRE (E.). — Pour ou contre le collage bleu ?, p. 188.

P

PELLEGRIN (V.). — Voir J. Fusignani (traduction V. Pellegrin).

R

RAUTOU (S.). — Essai d'écartement de maïs dans le Bas-Languedoc, p. 86. — Hybrides industriels ou populations de maïs, p. 105.

ROSELLA (E.). — Les engrais désherbants peuvent encore être conseillés, p. 329. — Dans le Velay la qualité des lentilles est en relation avec le climat, p. 379.
ROUSSEL (R.). — Les criquets migrateurs, p. 58. — Lutte contre l'eudémis : pulvérisation et poudrage, p. 98. — Le Lérot (avec une planche en couleur), p. 163.

S

SERGENT (Edmond). — Protection des cultures contre les Acridiens par un extrait de Mélia, p. 14.
SIGALA (A.). — La pluie artificielle, p. 367, 387.
SUIRE (Jean). — Les parasites des abeilles. (Les maladies microbiennes), p. 29.

T

TELEKI (A.). — Situation de la viticulture en Autriche et en Hongrie, p. 16, 148.

V

VERCIER (J.). — Un choix parmi les meilleurs de nos fruits : Le Brun ; Le Lectier, p. 151-152 ; Louise bonne et Madame Ballet, p. 271-272 ; Marguerite Marillat et Martin Sec, p. 405-406.

Z

E. Z. — Du fumier de ferme, p. 128.

TABLE ANALYTIQUE ET DES MATIÈRES

A

Abeilles. — Les parasites des abeilles. (Les maladies microbiennes), p. 29.
Acide phosphorique. — Quel rôle joue l'acide phosphorique ?, p. 233.
Acidité. — Culture et acidité des sols, p. 392.
Acridiens. — Protection des cultures contre les Acridiens par un extrait de Mélia, p. 14, 140.
Accroissement des raisins. — Voir *Viticulture.*
Agriculture. — La situation vue de l'Yonne, p. 61. — Voir *Potasse.* — A propos de la culture du blé, p. 305.
Arbres fruitiers. — Lutte contre les parasites des arbres fruitiers, p. 117.
Artichauts. — Expertise d'artichauts, p. 371.
Autriche et Hongrie. — Voir *Viticulture.*
Avion. — L'avion au secours de la viticulture, p. 393.
Azote. — Le rôle de l'azote, p. 89.

B

Bail à ferme. — Contrat type de bail à ferme (encartage), p. 1-4.
Bibliographie. — Le Sol, journal mensuel, p. 21. — Histoire agricole de la France, des origines à 1939, p. 39. — La Revue française de l'Elite, p. 92, 268, 332. — La lune et ses influences, p. 95. — L'Annuaire national de l'Agriculture (encartage 13-16). — Analyse et contrôle des vins, p. 120. — Contribution à l'ampélographie hellénique, p. 149. — (Encartage n° 9). Vie rurale et techniques agricoles. — Manuel juridique des baux ruraux. — Coopératives agricoles. — Ce qu'il faut savoir des maladies des plantes cultivées et de leurs ennemis. — L'explosif agricole. — Le vignoble Girondin. — (Encartage nos 10-11). Le nouveau régime des baux ruraux et des aliénations de bien ruraux. — Le pommier aux Etats-Unis d'Amérique. — Fermage et métayage dans la législation récente. — Le dosage et la fabrication des aliments complets, sans céréales, pour l'élevage avicole et porcin. — L'amandier. — Problemi di viticoltura moderna. — P. 237 : Les engrais. — 1res notions de comptabilité agricole. — Economie équilibrée des landes de Gascogne. — Dictionnaire d'aviculture : cent consultations cunicoles. — Pour réussir la pomme à couteau. — Annali della sperimentazione agraria. — Rivista di Frutticolura, Vitticulture et Orticoltura. — Raisins et fruits de France. — Le Languedoc méditerranéen et le Roussillon d'hier et d'aujourd'hui (encart.), nos 16-17. — Les vins doux naturels, p. 268. — Petit précis sur l'emploi des engrais, p. 268. — Les jus de fruits, p. 269. — Annuaires de la machine agricole, p. 269. — Bulletin de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie, p. 269. — Travaux effectués par les Stations agronomiques de 1939 à 1945, p. 269. — University of California, p. 269. — La terre qui vit et qui chante, p. 303. — Revue de législation agricole, p. 303. — L'eau à la ferme et dans la maison de campagne, p. 303. — L'électricité dans l'agriculture, p. 304. — Comptabilité agricole pour les petites et moyennes exploitations, p. 304. — Anales de la escuela nacional de ciencias biologicas, p. 304. — Raisins et fruits de France, p. 304. — Leçons d'arboriculture, p. 331. — Revue pay-

sanne de droit rural, p. 331. — Comptabilité agricole de l'exploitant, p. 331. — Culture potagère par l'image, p. 332. — Revue de législation agricole, p. 332. — Compte rendu de la Journée de la pomme et de la poire, p. 332. — Anali della sperimentazione agraria, p. 332. — Les porte-greffes, ampélographie pratique, p. 352. — La viticultura moderna,manual pratico (annonces). — Le Pistachier (annonces). — Revue de Frutticultura (annonces). — L'Amandier. — Bulletin de la Fédération Suisse d'élevage. — The collège of agriculture à Berkeley (encartage). — The collège of agriculture à Berkeley (U. S. A.), p. 380.

Bénéfices agricoles. — Voir *Lois et décrets.* — Le partage des bénéfices et produits de l'exploitation en contrats de métayage, p. 227.

Blé. — Enquête sur la régression de la culture du blé, p. 38. — A propos de la culture du blé, p. 305.

Bois. — Le « Bois de Carnon », p. 146.

Bois et plants. — Voir *Viticulture.* — La campagne des bois et plants de vigne en 1947-1948, p. 319, 362.

Bouillies cupriques. — Voir *Viticulture.*

Boutures. — Voir *Viticulture.*

C

Capnode. — Le problème du Capnode en Provence, p. 279.

Cépages. — Les cépages à raisins de cuve, p. 5.

Céréales. — Voir *Informations.* — Céréales et fumure, p. 179. — Avis aux producteurs de céréales, p. 236. — Le Comité des céréales, p. 91.

Chenille tordeuse. — A propos de la chenille tordeuse, p. 259.

Chronique juridique. — 1° Quel est l'état actuel de la législation en ce qui concerne la distillation des vins ? — 2° Quels sont les vins actuellement soumis au régime de la distillation ?, p. 20. — Exploitants agricoles soumis au prélèvement exceptionnel, p. 66. — Sans commentaires, p. 71. — Question d'Alfred Biscarlet (encartage). — Questions de M. Pierre de Félice, de M. Paul Antier, de M. Philippe Monin et de M. Antoine Vourc'h (encartage nos 12-13).

Clairette. — Voir *Viticulture.*

Cochenille. — La cochenille cause l'épuisement de la vigne, p. 283. — Le D. D. T. et les cochenilles, p. 347.

Colonat partiaire (encart. nos 5-8, 9-12, 13-16).

Congrès. — VIIme Congrès sériciicole international, p. 119. — Premier Congrès international des producteurs de jus de fruits, p. 180, 330. — VIIme Congrès international des Industries agricoles et alimentaires, p. 301. — XXXme Congrès national de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit agricoles, p. 356.

Coopératives agricoles du Midi. — Voir *Informations.*

Concours. — Avis de concours, p. 207. — Concours itinérant et tournée de marquage des béliers de la race Lacaune, p. 351.

Contrat. — Voir *Bail à ferme.* — *Colonat partiaire.*

Criquets. — Les criquets migrateurs, p. 58, 372.

Cultures. — Voir *Exportations.* — Journée de lutte contre les ennemis des cultures en Lorraine, p. 178. — Voir *Acidité.*

Court-noué. — Voir *Viticulture.* — Voir *Dégénérescence.*

D

D. D. T. — Voir *Cochenilles.*

Dégénérescence. — La dégénérescence infectieuse de la vigne est une maladie à virus, p. 337. — Assainissement des sols infectés par la dégénérescence infectieuse, p. 353.

Dégustation. — La dégustation, sa pratique, son importance, p. 334.

Désherbage. — Le désherbage de la vigne, p. 118. — Désherbage du lin, p. 279. — Voir *Engrais.*

Dessalement. — Le dessalement des terres de culture inondées par la mer, p. 143. Mérite agricole, p. 376.

Distinctions. — Marcel Biron, p. 244. —

Dommages. — Dommages de guerre, p. 177.

E

Ecoles. — Ecole temporaire d'oléiculture, p. 116. — Ecole saisonnière de sériciculture d'Alès, p. 207. — Examen d'entrée à l'Ecole d'agriculture et au Collège technique de Neuvic, p. 302, 395. — Concours d'entrée à l'Ecole régionale d'Agriculture d'Ondes, p. 331. — Ecole d'agriculture de Rouffach, p. 350. — Ecole de Blanquefort, p. 350. — Voyage d'études des Elèves de l'Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier, p. 372. — Ecole nationale d'Agriculture de Montpellier : Formation accélérée des vinificateurs, p. 372. — Ecole d'agriculture, de viticulture et d'horticulture « Charlemagne », à Carcassonne (Aude), p. 372. — Ecole d'arboriculture fruitière, d'horticulture et de viti-

culture d'Ecully (Rhône), p. 372. — Ecole d'Agriculture de Pétré (Vendée), p. 395. culture d'Ecully (Rhône), p. 372.

Emblavures. — Etat comparatif des emblavures en France, p. 80.

Ephippigers. — Lutte contre les éphippigers, p. 236.

Engrais. — Les engrais dans la culture du riz, p. 88. — Les engrais désherbants peuvent encore être conseillés, p. 329.

Entomologie. — Le Lérot, p. 163 (planche en couleur). — La tordeuse orientale du pêcher, p. 326.

Eudémis. — Voir *Viticulture.* — La lutte contre l'eudémis en 1947, p. 156.

F

Foire-Exposition des vins du Beaujolais-Mâconnais, p. 119. — Foire-Exposition des vins de Provence, p. 350. — IIme Foire des vins de France, p. 352.

Froid. — Effets divers du froid, p. 277.

Fruits. — La région fruitière de St-Martin-d'Auxigny, p. 81, 100. — Voir *Informations.* — Un choix parmi les meilleurs de nos fruits : Le Brun, Le Lectier, p. 151-152. — Louise Bonne, Mme Ballet, p. 271-272. — Marguerite Marillat, Martin Sec, p. 405-406.

Fumure. — Formule de fumure pour les vignes, p. 74. — Voir *Viticulture.*

G

Gelées. — Voir *Viticulture.*

Greffage. — Voir *Viticulture.*

H

Hormones. — A propos de l'utilisation des hormones de désherbant dans les vignes, p. 56. — Les hormones de bouturage en viticulture, p. 184.

Hybrides. — Voir *Viticulture.*

I

Informations. — Liberté des prix de vente, p. 38. — A propos des manipulations ou des pratiques frauduleuses, p. 33. — Assemblée générale de l'Union régionale des Coopératives agricoles du Midi (encartage, p. 8). — Congrès international des producteurs de jus de fruits, p. 91. — Analyse des vins « Côte de Provence », p. 117. — La durée du travail en agriculture, p. 179. — Les Journées sociales rurales, p. 205, 236. — Syndicat des vignerons des Côtes-du-Rhône, p. 206, 373. — Le Comité national de propagande en faveur du Vin de France vient de renaître, p. 266. — Journées fruitières des 3, 4, et 5 mai 1948, p. 268. — A Vienne (Isère), p. 268. — Création d'un livre généalogique : race ovine de Lacaune, p. 300. — Les ingénieurs agronomes et agricoles en Camargue, p. 302, 395. — La clôture électrique est efficace et sans danger, p. 302. — Après les Journées sociales rurales, p. 349. — Semaines sociales d'études, p. 395.

Insecticides. — Sachez employer les insecticides de contact, p. 323.

Irrigation. — Des effets de l'irrigation sur la perméabilité des sols irrigués par le Syndicat du canal d'irrigation de Canet (Hérault), p. 220.

L

Labours. — Le mildiou et les labours, p. 335.

Lentilles. — Dans le Velay la qualité des lentilles est en relation avec le climat, p. 379.

Lois et décrets. — Loi instituant un prélèvement exceptionnel de lutte contre l'inflation, p. 35. — Taux des primes à la reconstitution des oliveraies (année 1947), p. 91. — Décret concernant l'acidité volatile des vins mis en œuvre pour la production des eaux-de-vie, p. 112. — Mesures à prendre pour la lutte contre l'hypodermose des bovidés, p. 113. — L'impôt sur les bénéfices agricoles de la récolte 1946, p. 114. — Fixation des éléments constitutifs du prix de revient d'un hectare de betteraves sucrières, p. 203. — Bois incendiés et exonérations d'impôts, p. 203. — Commercialisation des raisins et des vins originaires de la Champagne, p. 204. — Loi relative à l'établissement de l'impôt sur les bénéfices agricoles au titre de l'année 1948, p. 264. — Rappel des principes édictés par le Code des Contributions indirectes, p 204. — Règlement du marché des vins et eaux-de-vie d'Armagnac pour la campagne 1947-1948, p. 261. — Décret du 19 mars 1948 relatif à la définition des eaux-de-vie à appellation réglementée « Faugères », p. 261. — Décret du 19 mars 1948 concernant les eaux-de-vie réglementées originaires du Bugey, p. 263. — Décret du 19 mars 1948 relatif à la définition des eaux-de-vie des Côtes-du-Rhône, p. 263. — Décret du 19 mars 1948 concernant les eaux-de-vie du Languedoc et de Provence, p. 265. — Indemnités destinées à assurer aux agriculteurs sinistrés par le gel au cours de l'hiver 1946-1947 le bénéfice du prix réduit pour les blés destinés aux semailles de l'automne et de l'hiver 1947-1948, p. 265. — Enquête agricole de l'année 1948, p. 266. — Décret sur les appellations d'origine contrôlées, p. 299. — Réglementation de la

taille de l'appellation d'origine contrôlée « Clairette de Die », p. 348 ; « Sainte-Foy-Bordeaux », p. 348 ; région des Côtes-du-Rhône, p. 349. — Avantages en nature aux producteurs de pépins de raisins, p. 351. — Cocons de vers à soie, p. 370. — Circulation sur les vins, p. 370. — Taxe sur les productions maraîchères, p. 396.

M

Maïs. — Essai d'écartements de maïs dans le Bas-Langedoc, p. 86. — Hybrides industriels ou populations de maïs, p. 105.
Manipulations. — Voir *Informations.*
Métier d'agriculteur. — Le dangereux métier d'agriculteur, p. 366.
Mildiou. — Le mildiou, p. 270. — La situation dans le Midi le 25 avril 1948, p. 276. — Voir *Labours.*
Motoculture. — La Jeep agricole, p. 110. — — Dispositif de relevage d'instruments portés ou semi-portés, p. 111. — La moissonneuse-lieuse à maïs, p. 112. — Les nouveautés au XX[e] Salon de la machine agricole, p. 173. — La nouveauté du mois de mars, p. 174. — Vue d'ensemble sur le Salon de la machine agricole, mars 1948, p. 230. — La nouveauté du mois d'avril : la poudreuse à moteur électrique, p. 254. — Les nouveautés du mois de mai, p. 324. — Le dangereux métier d'agriculteur, p. 366.

N

Nécrologie. — François Baco, p. 156. — De Brignac, p. 212.

O

Œnologie. — Pour ou contre le collage bleu ?, p. 188. — Voir *Dégustation.*

P

Phosphates. — Dans les phosphates tunisiens, p. 207.
Plants. — Voir *Bois et plants.*
Plantations et greffages. — Voir *Viticulture.*
Plâtre. — Le plâtre en agriculture, p. 327.
Pluie. — La pluie artificielle, p. 367,
Pomme de terre. — Une maladie de la pomme de terre nouvelle pour la France, p. 84. — Intérêt de l'arrachage précoce des pommes de terre, p. 307. — Calibrage des plants de pommes de terre, p. 350. — Commercialisation du plant français de pommes de terre, p. 377.
Porte-greffes américains. — Urine et enracinement des porte-greffes américains, p. 25.
Potasse. — Rôle de la potasse en agriculture, p. 64.
Prélèvement. — Voir *Chronique juridique.* — A la C. G. A. A propos du prélèvement Mayer, p. 115.
Prix de vente. — Liberté des prix de vente, p. 38.
Pulvérisateurs. — Journée régionale du pulvérisateur, p. 302.

Q

Qualité, cépage, sol, etc. — Voir *Viticulture.*

R

Raisins. — Les cépages à raisins de cuve, p. 6.
Récolte. — Voir *Viticulture.* — Déclaration de récolte 1947, p. 24.
Rectificatif, p. 8.
Réglementation. — Voir *Travail.*
Relèvement. — Du relèvement de l'Allemagne à la renaissance de la France, p. 21, 71.
Renaissance. — Voir *Relèvement.*
Ricin. — Cultivez le ricin. L'économie française en manque, p. 235. — A propos du ricin, p. 268.
Riz. — Voir *Engrais.* — Le riz en Italie, p. 164, 191, 213, 254, 292.
Rizières. — Les rizières du Bas-Rhône, p. 298.

S

Salaires. — Salaires et participation aux bénéfices, p. 121, 181, 241.
Sylvinite. — Sylvinite et dolomagnésie, p. 201.
Syndicat. — Syndicat des vignerons des Côtes-du-Rhône, p. 373.
Sériciculture. — VII[me] Congrès sériciole international, p. 395.

T

Taille. — Voir *Viticulture.*
Travail. — La réglementation du travail en agriculture, p. 375.

U

Union des Coopératives agricoles. — Union des Coopératives agricoles du Midi, p. 38.

V

Verger. — Organisation de la défense sanitaire du verger, p. 358.
Vers à soie. — Voir *Lois et décrets.*
Vers gris. — Voir *Viticulture.*
Vigne. — Sur le relevage de la vigne par deux fils, p. 235.
Vignoble. — La situation du vignoble, p. 355.
Vins. — Ecoulement des vins, p. 23, 79, 175, 244, 300, 357. — Les grands dîners de gala en l'honneur des vins de France, p. 114. — L'intrusion des vins étrangers sur le marché français, p. 125. — Vins mouillés. Pouvoir bactéricide du vin, p. 135. — Vente du

vin des hospices de Beaujeu, p. 268. — Le vin taxé, p. 278. — La fête des vins à Lézignan-Corbières, p. 351. — Une réception de Sa Majesté le Vin de France, p. 373. — Les droits de circulation sur les vins, p. 371. — Comité national de propagande en faveur du vin, p. 394.

Virus. — Voir *Dégénérescence.*

Viticulture. — La récolte du Midi. 5 BB, 161-49 C, 99 R, etc., p. 3. — Situation de la viticulture en Autriche et en Hongrie, p. 16, 148. — Urine et enracinement des porte-greffes américains, p. 25. — Qualité, cépage, sol, etc., p. 41. — Recherches raisonnées sur les différences de sorties observées en Champagne en 1947 suivant le système de taille, p. 44. — Formules de fumure pour les vignes, p. 74. — Le marché des bois et des plants, p. 95. — Défoncement et court-noué, p. 96. — Conservation des boutures, p. 97. — Lutte contre l'eudémis : pulvérisation ou poudrage, p. 98. — Les causes du court-noué et les études italiennes, p. 125. — Du fumier de ferme, p. 128. — Mesures d'accroissement du volume des raisins effectuées entre le 30 juin et le 29 septembre 1947, p. 137. — Contribution à l'ampélographie hellénique, p. 149. — Fumures tardives. — Sur la dégénérescence infectieuse (court-noué). — François Baco, p. 153. — La lutte contre l'eudémis en 1947, p. 156. — Les hormones de bouturage en viticulture, p. 184. — Clairette en Turquie, p. 198. — Sylvinite et dolomagnésie, p. 201. — Plantations et greffages. — Gelées d'hiver et de printemps, p. 309. — Sur le relevage de la vigne par deux fils, p. 235. — Les vers gris. — Les gelées, p. 244. — Fonctionnement de la Section de sélection des bois et plants de vigne, p. 245, 285, 310, 362, 381. — Bouillies cupriques, p. 273. — Traitement du court-noué, p. 276. — Le mildiou : la situation dans le Midi le 25 avril 1948, p. 276. — Effets divers du froid, p. 277. — La cochenille cause l'épuisement de la vigne, p. 283. — La campagne des bois et plants de vigne en 1947-48, p. 319. — Sachez employer les insecticides de contact, p. 323. — Le greffage herbacé de la vigne en Hongrie, p. 339. — Le mildiou et les labours, p. 334. — Assainissement des sols infectés par la dégénérescence infectieuse, p. 353. — La situation du vignoble, p. 355.

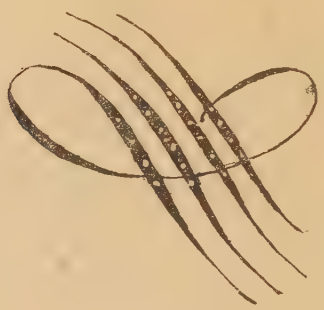

MARGUERITE MARILLAT

Maturité : fin août-sept. *Synonyme :* ...»...

FRUIT. — Très gros, isolé, en forme de cornemuse.

Epiderme : jaune claire, frappé ou non de rose, pointillé fortement de fauve, plus ou moins veiné ou taché au pourtour et lavé de rouille vers l'œil.

Pédicelle : oblique, court et charnu, au pied d'une plus ou moins forte gibbosité.

Cuvette du pédicelle : inexistante.

Cuvette de l'œil : peu profonde et légèrement plissée.

Œil : moyen, plus ou moins ouvert.

Chair : blanchâtre ou jaunâtre, fine, sucrée et agréablement parfumée.

Pépins : assez forts.

Qualité : Très bonne.

Remarque. — Très résistant à la tavelure. Trop volumineux et de forme trop originale pour plaire au grand public.

ARBRE. — Peu vigoureux, moyennement fertile.

Rameaux : gros et courts, un peu rosés ; lenticelles allongées. Yeux sous-moyens, obtus et assez appliqués contre l'écorce.

Feuilles : de moyenne taille, elliptiques, à pointe aiguë et assez épaisses.

Boutons à fruits : moyens, courts. Fleurs moyennes et assez hâtives.

Remarque. — Variété purement d'amateur et d'apparat. Manque de vigueur surtout sur cognassier, après une dizaine d'années de plantation. Eviter la forme à haute tige ; se contenter de formes naines.

J. Vercier.

MARTIN SEC

Maturité : déc.-fin février. *Synonymes :* Rousselet d'hiver ; St-Martin.

FRUIT. — Petit, souvent relié à un semblable.

Epiderme : mince, rude, jaune d'or, recouvert de fauve, lavé de rouge sombre et ponctué de même au soleil.

Pédicelle : long, grêle, arqué, renflé à son extrémité, un peu verruqueux, inséré à fleur de peau.

Cuvette du pédicelle : inexistante ou très faible.

Cuvette de l'œil : inexistante ou peu profonde, large et bossuée.

Chair : jaunâtre, mi-fine, cassante, peu juteuse, à peine granuleuse à sa base, très sucrée, parfumée, avec parfois une pointe d'âpreté.

Pépins : normaux, courts et bombés.

Qualité : Bonne, surtout pour la cuisson.

Remarque. — Résiste à la tavelure. Très bonne pour confiture ou en confiserie.

ARBRE. — Vigoureux, érigé, très fertile.

Rameaux : moyens, coudés, brun-rougeâtre. Lenticelles peu nombreuses, un peu saillantes, rondes ou elliptiques. Yeux sous-moyens et coniques, aigus.

Feuilles : moyennes ou petites, ovales ou arrondies, mi-rigides, en gouttière, vert foncé.

Boutons à fruits : petits, conique-aigus, foncés. Fleurs grandes, bien étalées, d'un blanc-laiteux, de moyenne saison.

Remarque. — Donne, sur franc, de très beaux arbres de plein vent ; mais, sur cognassier, des arbres qui faiblissent à l'excès après quelques années. S'accommode de tous terrains. Variété de verger, pour l'industrie et pour satisfaire les besoins familiaux.

J. VERCIER.

ARD. DIESEL 24 cv. large 0m80
MOTOCHENILLE 10/20 large 0m66

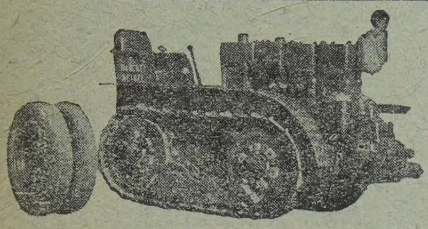

incomparables pour la viticulture, font leurs preuves depuis **20** ans

Type **NORMAL** (chenilles seules)
Type **MIXTE** (chenilles et pneus)

Bien que **FRANÇAIS 100 o/o** *et construits par des Travailleurs Français ils sont aussi bons que les meilleurs Étrangers et, quoique beaucoup plus chers, mieux indiqués pour la viticulture.*

Usine à BETHEL. - Bureaux Sud : BAUCHET, 1, r. Jeanne-d'Arc, LYON

La qualité de votre élevage

dépend de sa nourriture.

Vous obtiendrez plus d'œufs en mélangeant à la pâtée de vos poules la PROVENDÉINE SANDERS. Elle évitera le gros ventre à vos lapins et leur donnera un poil soyeux et une viande de qualité.

PROVENDÉINE
SANDERS

Pour renseignements techniques : **Georges MAYNADIER,** Ingénieur agricole, Délégué régional à BELLEGARDE-STE-MARIE (Hte-Gne).

Concessionnaire :

M.O.P. SANDERS, BOITE POSTALE N° 1, CARCASSONNE

ANCIENNE MAISON de REPRÉSENTATION références, disposant de locaux, salle d'exposition autos, réseau de sous-agents dans le département de Constantine (Algérie), désire entrer en relations avec Maisons importantes, pour représentation avec ou sans dépôt.

Adresser première lettre à M. VALENTIN, Boîte postale 241, BONE.

Fluatation des Cuves en Ciment pour les Vendanges et les Vins

ALCOOLS — HUILES — CIDRES — BIERES

L'affranchissement des cuves en ciment par la fluatation peut être fait par le premier venu et représente une dépense de fluate insignifiante par mètre carré. — La fluatation donne aux revêtements en ciment la résistance qui leur manque. — Les cuves ne sont pas attaquées ; le vin ne se sature plus, n'est plus trouble, bleuâtre, plat, amer. En outre, l'action spéciale des fluates, qui prévient les fermentations parasitaires dans les pores des parois, assure la conservation des vins pendant et après la fermentation.

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

T. TEISSET-KESSLER - CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme)

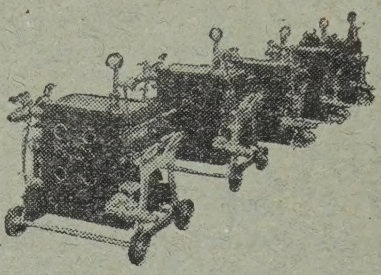

FILTRES A AMIANTE

POUDRES & PLAQUES FILTRANTES

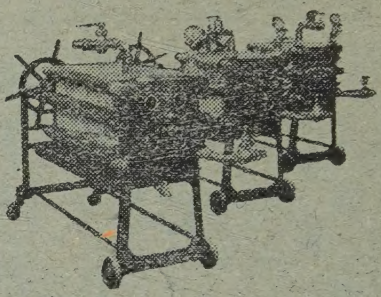

SOCIÉTÉ Nlle des ÉTABLISSEMENTS

SIMONETON

LE RAINCY

(SEINE-&-OISE)

Représentants et Agents dans le sud de la France

PÉPINIÈRES LARGILLIER - SEIBEL

Route de Marseille — **MONTÉLIMAR** (Drôme)

Choix **d'Hybrides Producteurs Directs** rigoureusement limité aux quelques variétés dont la culture est sûre, en particulier

SEIBEL 7053 « l'Hybride de sécurité » CONVIENT POUR LES **REMPLACEMENTS,** et les meilleurs **Couderc, Seyve-Villard, etc...**

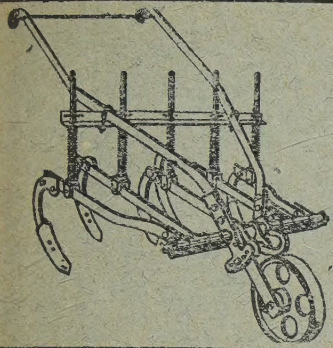

Cultivateur "MINERVA" Brevet 817-243

à dents indépendantes

Chaque dent travaille indépendamment du bâti
Plus de dents cassées — Stabilité totale
Moindre fatigue pour le conducteur
C'est l'appareil du viticulteur moderne

Deux largeurs : 0,75 et 0,55 cm.

Pierre MONESTIER et fils, Constr, CASTELNAUDARY (Aude)

Tél. : 2-88

AGENT POUR LE MIDI DE LA FRANCE :
Ets Henri PUGI, 5, Allées Paul-Riquet, BÉZIERS

BOITE POSTALE N° 29, NARBONNE

Pépinières Daniel Servel

SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT (Gard)

TOUTES VARIÉTÉS DE VIGNES

:-: **BOUTURES — PLANTS RACINÉS ET GREFFÉS** :-:

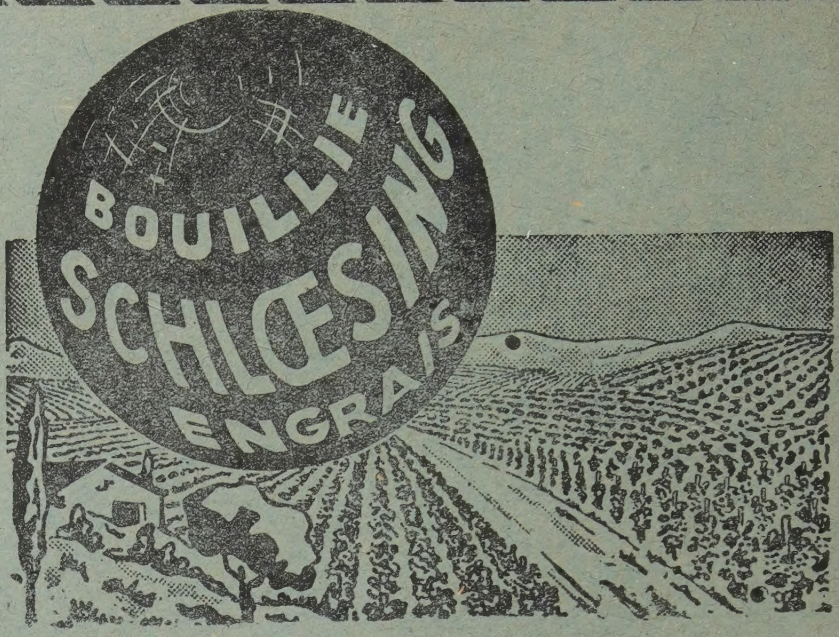

Les

USINES

SCHLŒSING

175, Rue Paradis --- MARSEILLE

Maison Centenaire

VOUS OFFRENT A NOUVEAU :

leurs

BOUILLIES

cuprique
cupro-arsenicale
doryphorique

leurs

SOUFRES NOIRS

et leur

SOUFRE GLORIA (Disques et bougies pour méchage)

Directeur de la publication : E. DEGRULLY, Ingénieur agricole.